

Projet du Gouvernement du Gabon



**Pour une
Stratégie de
communication
pour le développement**

**LES USAGES ET LES BESOINS EN
COMMUNICATIONS AU GABON**

APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE EXPLORATOIRE

Annie CHÉNEAU-LOQUAY

CNRS

mars 2000

LES USAGES ET LES BESOINS EN COMMUNICATIONS AU GABON :

APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE EXPLORATOIRE

Annie CHÉNEAU-LOQUAY
CNRS
mars 2000

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
I - LE CONTEXTE NATIONAL : UN TERRITOIRE EN "ARCHIPEL", UN DEVELOPPEMENT EN ENCLAVES	7
I 1 CHIFFRES CLÉS EN 1998	7
I 2 DISPARITÉS SPATIALES ET SOCIALES	7
I 2 1 <i>Le Gabon exemplaire d'une intégration territoriale réussie</i>	8
I 2 2 <i>Au moment de l'Indépendance une solide organisation administrative</i>	9
I 2 3 <i>Aujourd'hui, une profonde hétérogénéité</i>	11
II - L'OFFRE DE SERVICE : ACCÈS ET MÉDIAS DISPONIBLES	16
II -1 LE SERVICE DE BASE :ÉTAT DES LIEUX ET POLITIQUES DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	16
II 1 1- <i>Technologies de la communication et développement au sud, une histoire déjà ancienne</i> ..	16
II 1 2- <i>Dans le contexte mondial : des politiques de plus en plus inspirées par l'organisation mondiale du commerce</i>	17
Du coté des instances internationales, seule solution la libéralisation	17
II 1 3 <i>Un pays mieux relié avec l'extérieur du continent qu'avec son espace national et régional</i>	19
II 1 3 1 Une situation relativement bonne selon les statistiques officielles mais très différente sur le terrain	20
II 1 3 2 Forte extraversion, faible intégration régionale	23
II 1 3 3 Câbles et satellites ?	23
II 1 3 4 Un système cellulaire déjà saturé	24
II 1 4 <i>Les projets : jouer un rôle moteur dans la sous région</i>	24
II -2 UN ACCÈS À INTERNET DE MAUVAISE QUALITÉ.....	27
II - 3 DES MÉDIAS TRADITIONNELS EN VOIE DE DÉMOCRATISATION ?	29
II 3 1 <i>Un réseau de radiodiffusion télévisuelle et sonore vétuste</i>	29
Des radios pour tous les goûts	30
Des chaînes nationales de télévision en difficulté	32
Des chaînes étrangères très coûteuses	32

Une floraison de journaux.....	34
III - PROBLEMES ET BESOINS DANS LE TISSU SOCIO-TERRITORIAL.....	36
III .1 CHANGER LES MENTALITÉS	36
III 2 UNE ADMINISTRATION QUI COMMUNIQUE PEU	38
III 2 1 <i>Un Ministère dépourvu dans le secteur des transports.....</i>	38
III 2 2 <i>L'Université, la recherche et l'éducation nationale pénalisées</i>	39
III 2 3 <i>La culture oubliée</i>	41
III 2 4 <i>Un conseil économique et social qui ne joue pas son rôle de "reflet de l'opinion publique".....</i>	41
III 3 DANS LE SECTEUR PRIVÉ LA COMMUNICATION EST PEU PRATiquÉE	42
<i>L'opposition public privé dans le secteur du commerce et des entreprises</i>	43
III 4 EN VILLE, À LIBREVILLE	44
III 4 1 <i>Les télécentres, la meilleure solution</i>	44
L'exemple du Sénégal.....	57
Des télécentres peu performants au Gabon	45
Une mauvaise gestion de l'OPT	47
III 4 2 <i>Les cybercentres.....</i>	48
III 4 3 <i>Dans un quartier urbain pauvre.....</i>	48
III 5 DANS DEUX VILLES SECONDAIRES	49
III 5 1 <i>Lambarené</i>	49
III 5 2 <i>Port Gentil, une exception.....</i>	50
A Port Gentil, la gestion municipale.....	51
Un secteur pétrolier privilégié.....	51
III 6 EN MILIEU RURAL.....	52
CONCLUSION.....	54
IV - PERSPECTIVES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL.....	55
V -ANNEXE	

INTRODUCTION

Le Projet Information Communication pour le développement (ICD) qui a pour objectif la formulation d'une stratégie de communication pour le développement du Gabon, répond à trois préoccupations majeures du gouvernement . Tous les responsables du pays qui ont été contactés dans la phase de préparation du projet, s'accordent pour considérer que **les verrous et goulots d'étranglement à la circulation de l'information créent un frein puissant à la modernisation du pays, à son développement comme au renforcement de la démocratie.** Ils s'accordent aussi pour considérer que ces trois aspects sont liés et se situent dans les toutes premières priorités du gouvernement. (*Stratégie "information et communication pour le développement" du Gabon, Gabon-Comm*)

Le développement de la communication est donc affirmé comme une priorité par la Présidence de la République du Gabon¹ mais si les intentions sont réelles, comment mettre en œuvre la volonté politique et combler le fossé qui existe entre le discours et les réalités concrètes du quotidien ?

Ces mêmes responsables reconnaissent que **“le déficit de communication est un problème général qui concerne tous les secteurs d'activités et prend dans chaque cas des formes spécifiques qu'il convient d'analyser précisément.”** Cette étude s'inscrit donc dans cette optique. Elle s'appuie sur une courte mission du 17 au 27 janvier 2000 dont l'objectif était :

- **d'identifier les usages actuels, les contraintes et les perceptions de la communication dans le tissu social et territorial du pays,**
- **au moyen d'observations à Libreville et en régions et d'entretiens avec les membres des groupes de travail mis en place par le projet ainsi qu'avec certains spécialistes dans différents secteurs économiques.**

Cette approche par le terrain a été complétée par l'utilisation de données bibliographiques et statistiques et par la consultation d'Internet.

Il ne s'agit donc en aucun cas ici d'une étude exhaustive sur la question de la communication et de l'information dans ce pays mais plutôt d'apporter une contribution à l'élaboration d'un état de la question et de la réflexion par les groupes de travail, un préalable obligé si l'on veut réellement qu'une stratégie de développement de la communication au Gabon et avec l'extérieur puisse être autre chose qu'un catalogue de bonnes intentions.

Les termes du débat peuvent être posés de la façon suivante :

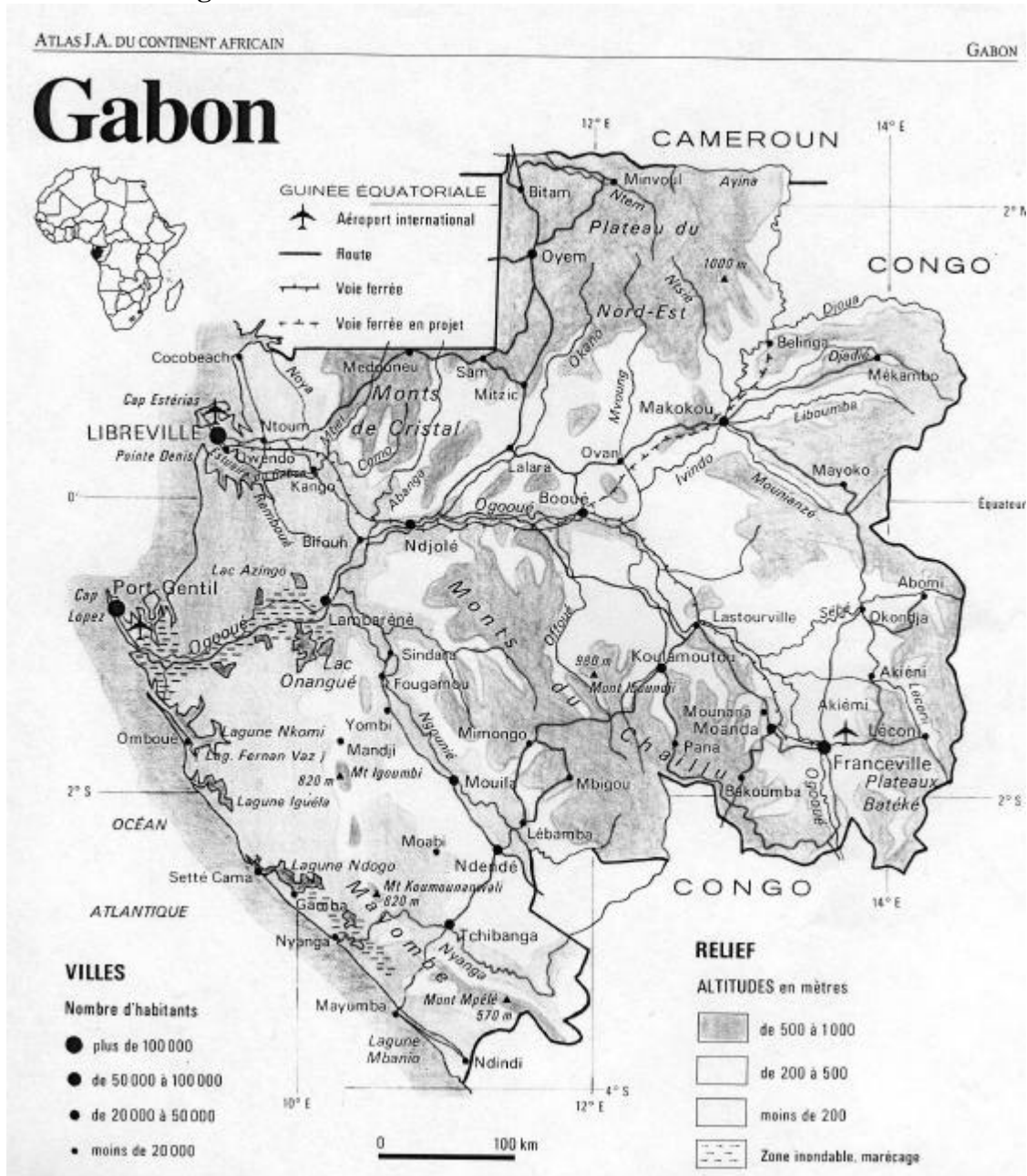
Dans l'épaisseur du tissu socio-territorial gabonais, quels sont les modes d'insertion des

¹<http://www.presidence-gabon.com/f/donnees/pol/objectifs.html> (mai 1998)

technologies d'information et de communication? Quel est le rôle de l'État et de ses partenaires? Quel est l'impact social de ces outils ? Comment l'accès au "cyberespace" s'articule-t-il avec l'espace physique et ses contraintes ? Quelles formes de recompositions socio-spatiales peuvent induire les TIC, ne risquent-elles pas d'accentuer les inégalités internes et la dépendance externe plutôt que de les réduire ?² Il s'agit ici seulement de donner un aperçu des grandes lignes d'un tel débat et des processus à l'œuvre.

² Ces questions font l'objet pour l'Afrique d'un programme de recherche sous l'égide du CNRS en partenariat nord-sud

Carte 1 : Carte générale



I - LE CONTEXTE NATIONAL : UN TERRITOIRE EN "ARCHIPEL", UN DEVELOPPEMENT EN ENCLAVES

Une stratégie de communication pour le développement d'un pays doit d'abord s'interroger sur la nature de ce développement. Le Gabon s'est longtemps distingué sur la scène africaine par la conjonction de deux faits : être un petit pays, 267 670 km², l'un des moins peuplés (1181 milliers en 1998) en même temps que le plus riche avec 4230 dollars par habitant en 1997, ce qui le place au 38^{ème} rang dans le monde, dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires, au même niveau que l'île Maurice ou la Hongrie.

Pourtant, si le Gabon est relativement riche sa population est globalement pauvre puisqu'elle ne dispose pas des bonnes conditions de base pour son développement humain. Situé au cent vingt quatrième rang pour l'indice de développement humain le Gabon a régressé depuis 1990. (voir les tableaux du rapport du PNUD 1999 en annexe)

I 1 Chiffres clés en 1998

Superficie.	267,7 milliers de km ²
Population	1 181 milliers
PNB	4 664 millions de dollars
PNB/hab	4230 \$ (38 ^{ème} rang)
Taux de croissance(1996-97)	3,8 %
Service de la dette	13,1 % des exportations
Espérance de vie	52,4 ans
IDH	124 ^e rang mondial
Déficit du budget	120 millions de dollars

Source : ONU

I 2 Disparités spatiales et sociales

Au delà des chiffres globaux, ce qui caractérise surtout le Gabon est la disparité ; disparités spatiales, inégalités sociales profondes entre villes et campagnes, et dans le tissu urbain. Le développement de la communication dans le pays et avec l'extérieur peut-il inverser cette tendance où faut-il en prendre acte et choisir de privilégier les vecteurs les plus porteurs au risque d'accentuer ces disparités ?

Dès l'Indépendance, les moyens de communications, matériels et immatériels, représentent le principal enjeu de la stratégie territoriale de l'Etat en Afrique et en même temps une condition

de son développement. La maîtrise de l'espace est proportionnée aux aptitudes à circuler, transporter, communiquer.

I 2 1 Le Gabon exemplaire d'une intégration territoriale réussie

Dans la première phase de son développement, le cas du Gabon est exemplaire d'une intégration territoriale réussie grâce aux ressources nées de l'exploitation des forêts puis du pétrole. La construction de l'État nation est allée de pair avec l'organisation de l'espace suivant le modèle institutionnel et technique, (tout à fait spécifique bien qu'à prétention universelle), de construction d'un territoire qui a été diffusé par la France, et repris par les nouveaux États indépendants.

En Europe et en Amérique, l'État a accru son emprise sur le territoire et sur les personnes au fur et à mesure que se développait l'industrie. L'exploitation minière, les réseaux, la division du travail et la centralisation administrative étaient intimement liés. Il ne s'agissait pas seulement de la mise en place d'infrastructures mais d'un processus beaucoup plus complexe qui impliquait un développement cohérent d'appareils à la fois techniques et institutionnels. Ce processus ne s'est pas réalisé complètement en Afrique alors qu'au départ les mêmes procédures ont été utilisées.

Les géographes accompagnent les soldats pour délimiter et cartographier les lieux. Les espaces colonisés reçoivent une identité nouvelle par le nom qui leur est donné, le quadrillage administratif est mis en place. Les frontières, les réseaux de poste, la grille administrative sont les instruments territoriaux du pouvoir. Il s'agissait d'homogénéiser le territoire et les hommes afin de gommer les particularismes locaux.³ Ainsi, alors que l'individu s'inscrivait auparavant uniquement dans la contiguïté d'une société locale par les codes du mariage, il appartenait à un groupe parental, l'enregistrement de sa naissance, son identité répertoriée superposent une nouvelle appartenance ayant une efficacité sur un espace géographique plus large, et précisément délimité, le territoire de l'État⁴. Ainsi, différence essentielle avec le modèle, alors

³ J. Richard Molard premier géographe en poste à l'institut français d'Afrique Noire, souligne le rôle essentiel des infrastructures, des équipements et des réglementations pour introduire de nouveaux besoins, et intégrer les hommes dans un nouvel environnement spatial et mental. Il s'agit explicitement de bouleverser complètement l'échelle des valeurs traditionnelles selon lesquelles l'homme est avant tout un être clanique, indétachable d'une autorité et d'un groupe et d'en faire un individu "moderne libre et indépendant". Il écrit en 1950 : "En réalité la promesse d'un avenir meilleur est certaine parce que s'accomplit peu à peu en Afrique de l'Ouest ce travail fondamental, lent, peu visible, peu mesurable qui tend à modifier les bases de l'esprit et de la société par l'influence blanche",...la vague de fond qui sourd des écoles, la réglementation des feux de brousse, le signe monétaire, ("un de ces tours que les blancs ont dans leur sac pour faire avancer bon gré mal gré les pires réactionnaires de notre Afrique"), le réseau routier qui amène la pacotille et qui crée des besoins qui éveillent au travail. L'occidental plus évolué a le devoir de guider l'africain avec souplesse. (RICHARD-MOLARD 1958, p365)

⁴ Mais la création de l'individu conforme au modèle est plus théorique que réelle car, première déviation, la construction juridique coloniale est contraire à l'esprit du droit français, elle nie l'égalité quand elle distingue des citoyens et des sujets dont elle exige la soumission. L'encadrement territorial par le pouvoir discrétionnaire des administrateurs coloniaux, exprime la domination politique et s'exerce par la contrainte, impôt, conscription. C'est le travail forcé, la corvée qui permet la construction et l'entretien des voies de communication. Puis "l'œuvre civilisatrice" s'exerce ensuite par l'équipement des circonscriptions en écoles et dispensaires avec l'aide des missions chrétiennes.

qu'il y avait eu une lente maturation historique en Europe, en Afrique la construction de l'État ou l'étatisation de l'espace s'impose brutalement à la société, elle introduit une rupture en cherchant à imposer des pratiques sociales et des représentations spatiales sans commune mesure avec le passé.

I 2 2 Au moment de l'Indépendance une solide organisation administrative

Il existait au moment de l'Indépendance une solide organisation administrative au Gabon. Le nouvel État comme la plupart des États africains a choisi la centralisation administrative pour, en prolongement de l'optique coloniale, lutter contre le particularisme régional et construire l'unité nationale. L'État se révèle comme un formidable outil de contrôle social par le territoire . *"Les regroupements autochtones étaient trop faiblement organisés au Gabon pour infléchir les directives du système englobant. L'espace a été défait, refait, les lieux de vie déplacés pour répondre à une cybernétique qui propulsa le Gabon sur l'orbite du Monde"* écrit Roland Pourtier⁵. Les plans de développement sont axés vers les équipements urbains, industries extractives, grandes entreprises mécanisées, routes et chemin de fer alors que le milieu campagnard, est laissé pour compte, que les cultures locales sont ignorées, et que l'éducation et surtout la formation professionnelle ont été négligées.

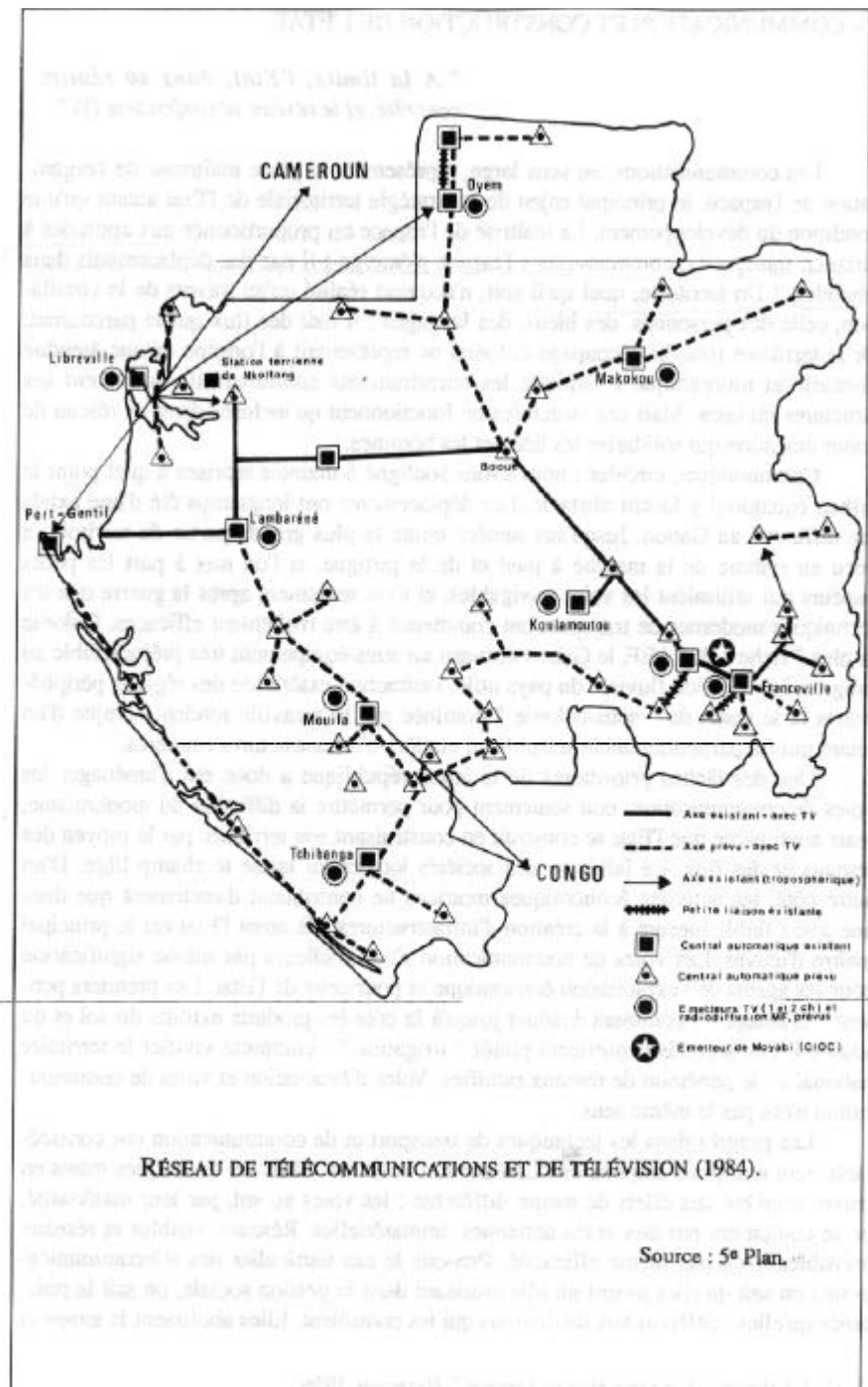
Il y a donc un décalage croissant entre une modernisation et un aménagement de l'espace organisés surtout en fonction d'une économie de prélèvement, et l'évolution de la société; une majorité rurale vue comme "traditionnelle" et "immobile", une minorité urbaine déracinée et une mince élite occidentalisée.

L'histoire contemporaine du Gabon est dominée par l'exploitation pétrolière qui a induit une croissance exceptionnelle entre 1974 et 1985 avec un PNB de l'ordre de 5000\$ par habitant mais une dépendance extrême. Les progrès dans les techniques de transport et de communications ont considérablement renforcé l'emprise de l'État sur son territoire. Les télécommunications ont joué un rôle croissant dans la promotion de l'État. La carte du réseau des télécommunications et de la télévision en 1984 témoigne d'un développement très rapide de la couverture du territoire qui emprunte les mêmes voies que le réseau routier.

Cependant la prospérité reposait sur des bases fragiles et depuis 1985 avec l'effondrement des cours du brut la crise financière s'est avérée d'une ampleur sans précédent et les équilibres économiques ont été compromis pour une période durable. Le Gabon sous l'injonction du programme d'ajustement structurel du FMI a dû renoncer à la plus grande partie des programmes d'équipement inscrits dans son cinquième plan. Les infrastructures de communication ont été négligées, jusqu'à ce que la libéralisation de l'économie à partir de 1993 permette de reprendre certains travaux d'entretien mais la tâche est immense.

⁵ " Le Gabon : Tome 2, État et développement, Paris, l'Harmattan 1989, 344p.

Carte 2 : Réseau de télécommunications et de télévision



216

Source : Roland Pourtier, "Le Gabon : Tome 2, Etat et développement, Paris, l'Harmattan 1989, 344p.

II 2 3 Aujourd'hui, une profonde hétérogénéité

Aujourd'hui le territoire du Gabon se caractérise par une profonde hétérogénéité avec 73 % d'urbains regroupés autour de trois grands pôles⁶

Dans sa récente thèse sur “ *Routes et développement régional au Gabon* , Edouard MVOME-NZE présente l'organisation territoriale de son pays :

"Les choix économiques du Gabon ont conduit à une concentration de la population dans les grands centres urbains où sont localisées l'essentiel des activités extractives, de services et de transformation. Au cours des trente dernières années, les villes ont donc connu un développement particulièrement important.

Selon le recensement de la population de 1993, 73 % de la population gabonaise (soit 742.296 habitants) vit dans les villes. La population rurale (272.680 habitants) est donc trois fois moins importante que celles des zones urbaines. Le " dépeuplement " des campagnes a débuté avec l'exploitation forestière qui a été, jusque vers 1960, à l'origine d'un contrat de migration vers la côte. L'exode rural s'est poursuivi avec le développement de l'activité minière et pétrolière, les trois grandes zones d'attraction étant Libreville, Port-Gentil et les villes de la région du Haut-Ogooué (Franceville et Moanda - Mounana).

Les conséquences de cet exode rural sont multiples : vieillissement des campagnes, marginalisation de l'activité agricole entretenue par l'absence des routes et proportion élevée de la population masculine dans les centres urbains, qui a été renforcée avec les flux migratoires étrangers, essentiellement masculins.

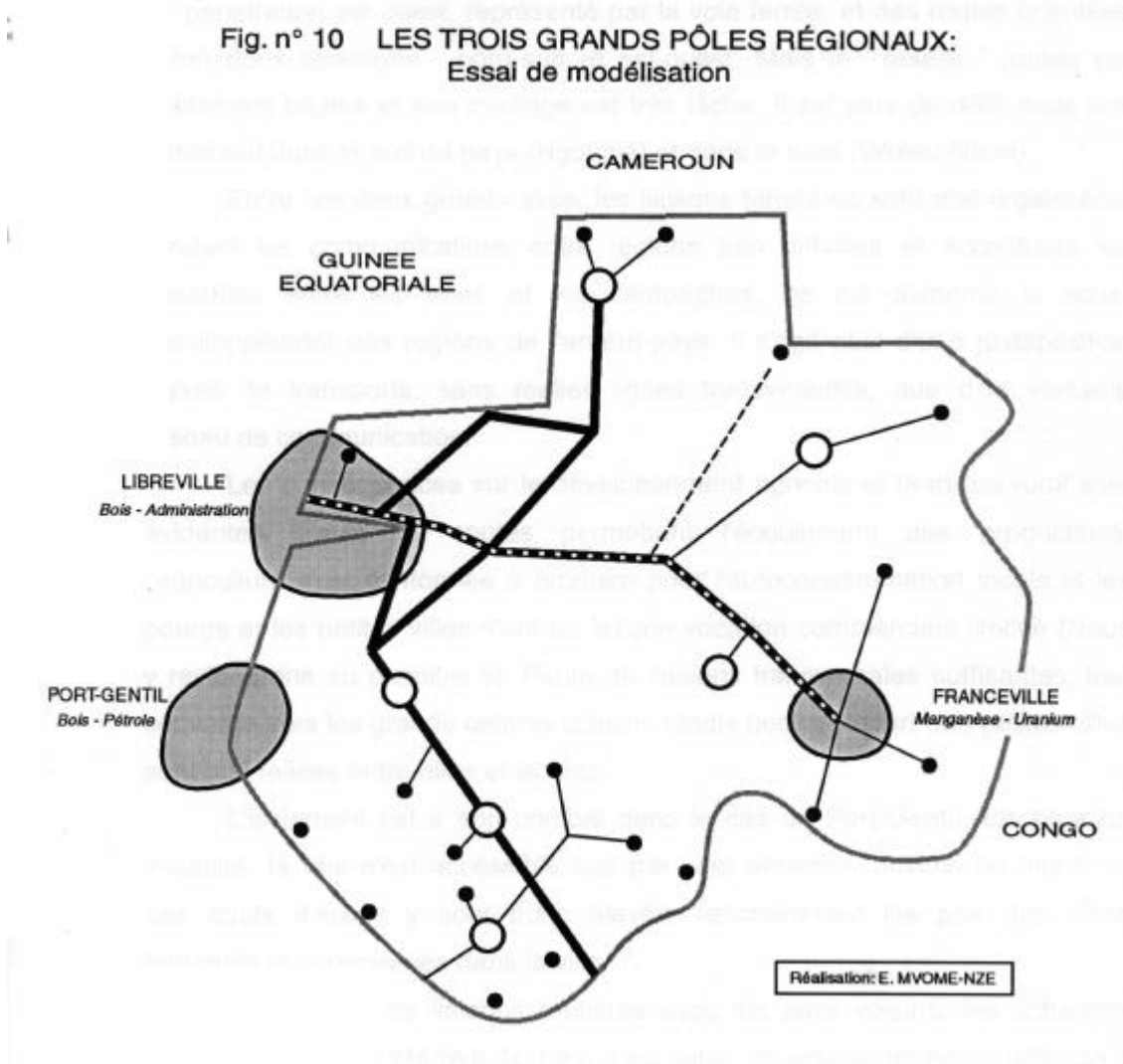
Dans un pays peu peuplé, où les densités de population sont déjà très faibles, la concentration de près des trois-quarts de la population dans les villes laisse de vastes zones de peuplement lâche et discontinu à l'intérieur du pays. L'inégale répartition sur un espace couvert en grande partie par la forêt qui comprend de grands vides humains et économiques rend difficile et coûteuse la mise en valeur du territoire et limite le nombre de centres-relais indispensables pour les échanges interrégionaux.

Le Gabon apparaît comme un espace difficile à gérer où la diffusion des biens, des idées, des techniques, voire des innovations, n'est pas aisée à réaliser.

L'espace gabonais a été organisé de ce fait autour de trois grands pôles, avec une population à prédominance urbaine, où se concentrent les activités et où convergent les flux de relation, Libreville, Port-Gentil et le triangle Franceville-Mounana-Moanda.

⁶ Voir la thèse de M. Edouard MVOME-NZE, “ routes et développement régional au Gabon, soutenue en Géographie à l'Université de Bordeaux III en juin 1999.

Carte 3 : Trois grands pôles



Source : Edouard MVOME-NZE “ Routes et développement régional au Gabon ”, thèse de Géographie, l’Université de Bordeaux III, juin 1999, 429 pages.

Libreville, la capitale, regroupe les fonctions administratives, politiques et économiques, fait figure de relais international, de port d'importation et joue un rôle plus important dans les échanges avec l'extérieur qu'avec l'intérieur du pays faute de routes dignes de ce nom. Port-Gentil, enclavée pour sa part, se focalise dans l'activité pétrolière, et, en tant que principal point d'embarquement du pétrole et dans une moindre mesure du bois, est le pôle d'exportation par excellence, tandis que le triangle Franceville-Mounana-Moanda, contre poids aux activités industrielles de la zone littorale est spécialisé dans l'exploitation minière.

Les autres régions sont en général beaucoup moins peuplées ; la part population urbaine/population rurale y est plus équilibrée et le taux d'urbanisation est généralement compris entre 36 % et 48 %, à l'exception de la Nyanga, région la moins peuplée du Gabon (39.430 habitants), où la population urbaine représente plus de 55 % de la population totale. Loin derrière les trois grands pôles urbains, la région de la Ngounié arrive en quatrième position du point de vue du nombre d'urbains (37.520), mais le nombre de ruraux y reste plus élevé (40.261). Quant à la région du Woleu-Ntem, située dans le nord du pays, elle se distingue par la proportion élevée de sa population rurale qui représente 63 % du total (62.177 ruraux contre 35.094 urbains), faisant de cette région la zone la plus agricole du pays, mais où depuis plusieurs années plusieurs zones de la région sont enclavées faute de routes entretenues.

Un réseau urbain mal hiérarchisé et mal relié par voie routière

L'armature urbaine gabonaise apparaît dominée par un dispositif tri-polaire. Mais ce réseau urbain est très déséquilibré et mal hiérarchisé, car près de 70 % de la population est concentrée sur la côte et se répartit entre Libreville et Port-Gentil. En effet, la région de l'estuaire regroupe 463.187 habitants dont 427.950 urbains (soit près de 58 % du total de la population urbaine) et celle de l'Ogooué-Maritime 97.913 habitants dont 87.659 urbains. Les villes du Haut-Ogooué arrivent en troisième position avec une population urbaine de 76.378 habitants sur un total de 104.301 personnes.

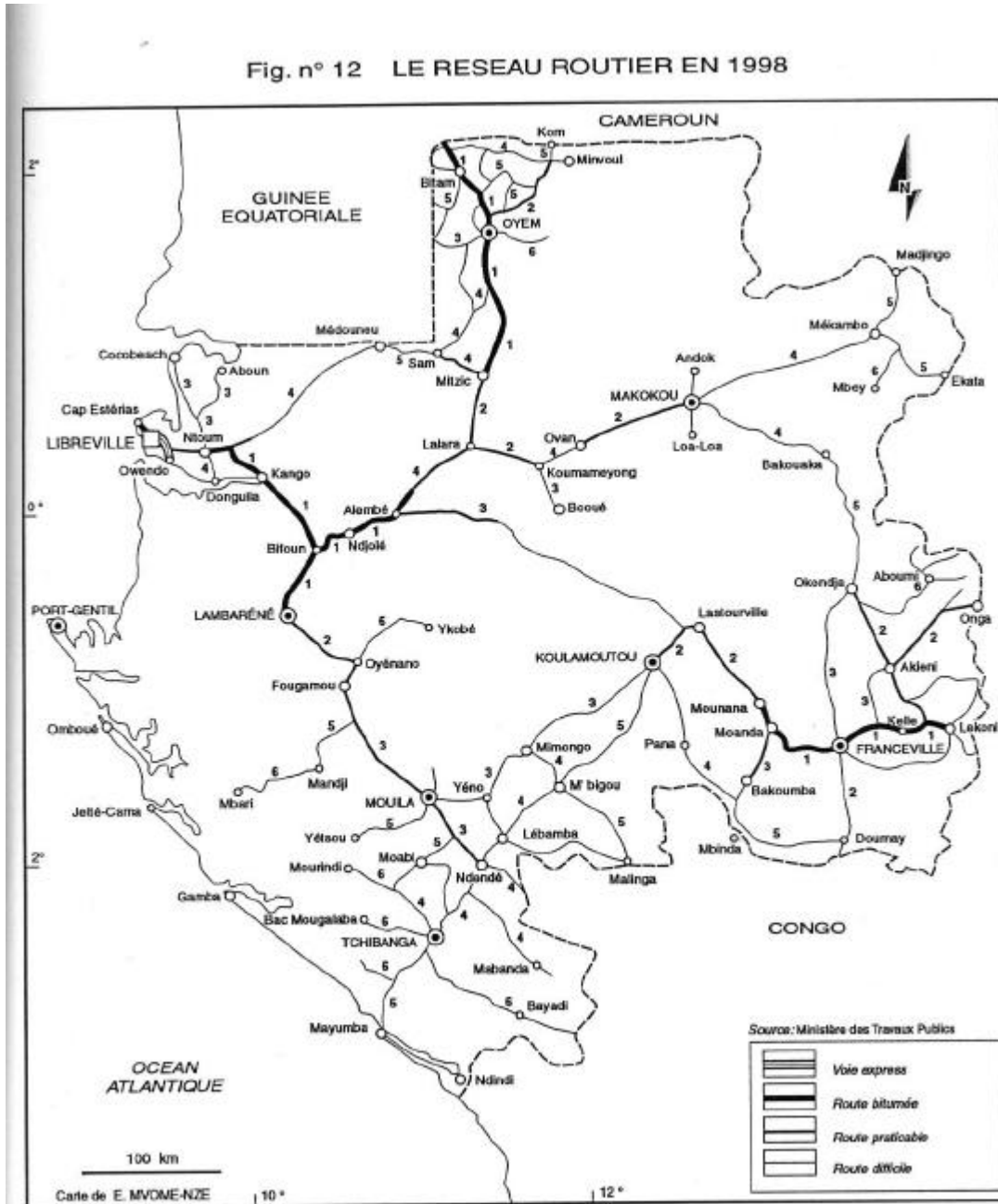
En revanche, les 21 autres centres urbains (au Gabon, précisons-le, est appelé ville tout centre de plus de 3.000 habitants) sont très peu peuplés. A l'exception d'Oyem (capitale du Woleu-Ntem) qui compte environ 22.500 habitants, la taille des autres villes oscille entre 3.000 et 16.000 habitants. Mouila a 16.307 habitants, Lambaréné environ 15.000, Tchibanga 14.000 et Koulamoutou 12.000. Douze d'entre elles ont moins de 7.000 résidents. Certaines régions comme l'Ogooué-Ivindo, le Moyen-Ogooué, la Nyanga et l'Ogooué-Lolo sont dépourvues de toute véritable armature urbaine. Dans l'ensemble, ces villes sont des centres urbains très secondaires dont la fonction de pôle est à peine ébauchée. Elles n'entretiennent quasiment aucune relation entre elles "(MVONE-NZE p 132-134).

Des réseaux de communication physiques discontinus

A l'exception du réseau aérien relativement satisfaisant malgré des prix onéreux le secteur des communications est peu développé au Gabon. La voie ferrée, le transgabonais, " fait géographique dominant de la période post indépendance " n'a pas rempli toutes ses promesses de rééquilibrage du territoire national. La voie fluviale est peu développée. La carte des routes nationales en 1998 montre la discontinuité d'un réseau dont 91,73% est en terre et 634 km seulement bitumée et qui laisse toute la partie ouest et sud ouest du pays isolée ce qui aggrave le dépeuplement. Le réseau d'électrification présente les mêmes faiblesses ; Libreville représentait en 1997, 55,6% de la production nationale d'électricité et 56,25% de la consommation. Les régions favorisées comptent pour 94% de la production et de la consommation nationale, les localités de l'intérieur ne représentent que 19% des abonnés.("(MVONE-NZE)

Au Gabon la priorité accordée au développement économique sur la base d'activités tournées vers l'extérieur s'est révélée contradictoire avec une politique d'aménagement du territoire. La tendance spontanée favorise le développement de la ville capitale et des cités minières (Moanda et Mounana dans la région du Haut Ogoué), portuaire (Port Gentil) qui font figure de véritables enclaves par rapport à un réseau urbain très déséquilibré. Le développement des réseaux et des outils de communication à distance est-il susceptible d'inverser cette tendance ?

Carte 4 : Les routes en 1998



Légende : 1- Tronçons bitumés. 2- Routes modernes larges en latérite. 3- Routes modernes étroites en latérite ; 4- Routes ordinaires en latérite. 5- Pistes aménagées. 6- Pistes et pistes ensablées.

Source : Edouard MVOME-NZE " Routes et développement régional au Gabon ", thèse de Géographie, l'Université de Bordeaux III, juin 1999, 429 pages.

II - L'OFFRE DE SERVICE : ACCES ET MEDIAS DISPONIBLES

II -1 le service de base :Etat des lieux et politiques dans le secteur des télécommunications

Le rôle du facteur technologique dans le développement, souvent éludé dans les années quatre vingt avec les premiers programmes d'ajustement structurel, semble reprendre de l'actualité à propos des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les TIC qui seraient par nature radicalement nouvelles et portent tous les mythes du post modernisme, liés à l'abolition des distances et du temps.

Du téléphone à Internet, de la télévision à la presse, quelles sont et quelles seront dans un proche avenir les possibilités de communiquer et de s'informer au Gabon ? L'éventualité d'un saut technologique qui permettrait de "brûler les étapes " selon le discours promotionnel porté par les organismes internationaux est-il envisageable pour ce pays ? Pour alimenter le débat il faut d'abord faire état de la situation présente et des projets en cours du point de vue de l'accessibilité aux outils, condition sine qua non du développement des usages mais il n'est pas inutile en préambule de situer ces questions dans leur contexte international.

II 1 1- Technologies de la communication et développement au sud, une histoire déjà ancienne

Chaque secteur de la communication a fait l'objet depuis les années soixante d'une " véritable fascination " très coûteuse. La télévision éducative illustre la croyance occidentale selon laquelle la technologie permet de résoudre nombre de problèmes et de " brûler les étapes " pour rattraper les pays riches ; un secteur de pointe s'appliquant à la préoccupation majeure des responsables de l'époque, l'éducation de base, a fait l'objet d'un engouement extraordinaire . On traitait la question en termes de transferts, le défi étant celui d'une appropriation par les pays du sud de nouveaux outils dans le cadre de programmes de coopération avec des prêts facilement consentis et dans la perspective d'un développement plus autonome⁷ (Mignot-Lefèvre 1987 et 1994). Les résultats ont été décevants,

⁷MIGNOT-LEFEBVRE Y. 1987, (dir). Transferts des technologies de communication et développement, in Tiers Monde, tome XXVIII, n° 111. et MIGNOT-LEFEBVRE Y. 1994. (dir) Technologies de communication et d'information, une nouvelle donne internationale. introduction in Tiers-Monde, tome XXXV, n° 138.

l'endettement trop lourd, il a fallu ajuster selon les diktats des banques, FMI et Banque Mondiale. Depuis, les techniques, les politiques ont considérablement changé mais les discours des “ bailleurs de fonds ” restent semblables. Il est à nouveau question de brûler les étapes grâce au progrès technique mais dans la perspective dominante de la concurrence marchande sous l'incitation pressante à la mondialisation.

Le déploiement sans précédent de l'informatique au cours des dix dernières années a donné aux ordinateurs un rôle essentiel dans la conception et la gestion des systèmes techniques économiques ou sociaux. Les “ nouvelles technologies d'information et communication ” c'est à dire “ tous les grands systèmes informatisés de télécommunications et de gestion de données et d'informations, publics ou privés, qui s'adressent aux entreprises ou aux individus ” (Gene Roechlin 1995), jouent un rôle croissant dans l'organisation des sociétés industrielles et pénètrent dans les sociétés du Sud. Les micro-ordinateurs et les télécommunication à grande vitesse permettent à tout un chacun à condition de savoir lire et écrire et utiliser un clavier de manipuler facilement des données venant de sources variées.

La baisse des coûts de codage numérique, de transmission des données étant devenus pratiquement nuls ; ce serait la grande chance de l'Afrique de saisir les nouvelles opportunités pour “ surfer la grande vague du changement et bondir dans le futur ” (discours Banque Mondiale). Ce serait aujourd'hui les règlements, les contrats, les taxes, des facteurs plus politiques qu'économiques qui déterminent les prix et donc les accès.

Le Gabon s'est engagé dans un processus de privatisation de son opérateur national l'OPT à l'instigation de la Banque mondiale qui fait une priorité de la libéralisation dans le secteur des NTIC.

II 1 2- Dans le contexte mondial : des politiques de plus en plus inspirées par l'organisation mondiale du commerce

Depuis 10 ans en conjonction avec le développement et l'intégration des NTIC, les politiques mondiales concernant les communications sont en train de subir de profonds changements, elles passent d'une gouvernance nationale à une gouvernance internationale.

Depuis au moins une centaine d'années le rôle des institutions internationales a consisté à coordonner les politiques nationales élaborées de manière indépendante par des Etats souverains ; aujourd'hui, la latitude laissée pour élaborer la politique nationale se restreint, le contexte politique international l'emportant de plus en plus sur les autres.

Du coté des instances internationales, seule solution la libéralisation

A peu près tous les grands organismes internationaux, de l'ONU ou de Coopération régionale ont revu leurs politiques sous l'angle d'une priorité à accorder aux NTIC. Des réseaux de communications corrects, une connectivité à Internet et des contenus innovants sont proclamés comme cruciaux pour le développement de l'Afrique, mais comment procéder ?

A partir de 1995-96 les conférences internationales sur la question se sont multipliées; Une réunion du G7 à Midrand en Afrique du Sud en 1996 sur le thème *"société de l'information et développement"* a réuni outre les sept, une trentaine de pays du Sud et les principales organisations internationales, et avait fait naître l'espoir de voir les "pays les plus riches du Monde" s'engager sur de grands travaux d'infrastructures. L'objectif fixé par Nelson Mandela lui-même, était *"d'introduire les pays en développement dans le nouveau monde de l'information"* ? Quatre ans après Midrand, il faut constater que, loin de s'engager à collaborer sur des travaux d'infrastructure, les sept ont surtout encouragé les pays en développement à s'ouvrir au marché mondial des télécommunications. (Renaud P. 1999⁸). Dans la plupart des initiatives internationales, G7, INFODEV de la Banque Mondiale, CEE, les nouvelles technologies sont présentées avant tout comme le nouveau sésame pour parvenir au développement grâce aux vertus de l'insertion dans le marché mondial.

Pour les pays sous tutelle de la Banque Mondiale, sous "ajustement structurel", une seule solution est proposée, la dérégulation capable de faire émerger, du secteur informel des gisements de solvabilité et de mobiliser des capitaux privés dans tous les domaines même dans celui des infrastructures.

Je cite Elkyn Chaparro, de la BM : *"La concurrence mondiale dans le domaine des NTIC a pour effet de baisser les coûts de la transmission de l'information et du matériel informatique. Cette évolution serait la chance de l'Afrique, à condition que celle-ci suive le mouvement de la déréglementation et de la libéralisation économique. La Banque Mondiale, en faisant de l'essor de société de l'information un de ses nouveaux axes prioritaires, veut devenir une force pour faciliter l'expansion des NTIC"*.

Dix ans de négociations ont abouti à l'accord mondial sur les télécommunications qui a amené peu à peu l'industrie des télécommunications et les Etats à accepter une libéralisation et une privatisation progressives.

En février 1997, 72 pays ont conclu l'accord de l'organisation mondiale du commerce (OMC) sur la libéralisation des échanges dans le domaine des télécommunications de base. L'accord, en vigueur depuis février 1998, oblige les gouvernements à ouvrir l'accès de leur marché aux compagnies étrangères. Quelle que soit le rythme choisi, ouverture immédiate, par étape, ou à plus long terme, chaque pays est obligé de traiter les sociétés étrangères de la même façon que les opérateurs locaux. L'accord est ambigu sur le « service universel ». " Tout membre a le droit de définir le genre d'obligation en matière de service universel qu'il entend maintenir. De telles obligations ne seront pas considérées comme anti compétitives en elles mêmes à condition qu'elles soient transparentes, non discriminatoires et neutres du point de vue de la concurrence et ne soient pas plus onéreuses que ce qui est nécessaire pour le type de service universel défini par le membre ". Cette clause limite sérieusement la marge de manoeuvre. Ainsi si un pays veut promouvoir un accès aux services telecom sur la base d'une préférence par exemple en faisant payer plus cher les communications internationales afin que les ressources produites puissent être utilisées pour baisser le taux des communications locales dans les zones rurales cette exception peut être considérée comme plus onéreuse que

⁸ RENAUD P. 1997, Vers une désertification technologique du Sud dans " Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à Internet ", Annie Chéneau-Loquay (coord), Paris Karthala 2000.

nécessaire et constituer une violation de la loi du commerce international.⁹

Dans le passage d'une économie encadrée à une économie libéralisée, les télécommunications sont au centre des débats sur les privatisations. Les NTI, et notamment l'Internet, sont souvent utilisées comme argument en faveur de l'accélération des réformes où la rationalité marchande prime sur les aspirations socio-culturelles.

Pour l'UIT le principal motif de satisfaction pour les télécommunications africaines est la privatisation partielle des "opérateurs historiques" de téléphone fixe en Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Ghana et en Afrique du Sud ; tous ont introduit dans leur capital des investisseurs étrangers stratégiques et ont établi des plans de développement de quelque 20% par an de la télédensité. D'autres pays, le Ghana, l'Ouganda, ont accordé des licences à un second opérateur et on souligne le fait qu'il y a du profit à faire avec l'importance des communications internationales. Si la majorité des grands opérateurs internationaux ne situent pas l'Afrique subsaharienne dans leurs priorités, le marché africain ne les laisse pas indifférent. Les géants du secteur, tels que les Américains AT&T et Motorola, le Français Alcatel, les Nippons de Nec Corporation, le Canadien Bell, les Suédois d'Ericsson ou la société chinoise CTS prennent pied sur le continent mais les dossiers de privatisation les attirent peu. L'Asie, l'Europe de l'Est offrent des opportunités de chiffres d'affaires sans commune mesure pour les futurs opérateurs.

Le problème est plus grave pour les petits pays ; en effet, la taille des opérateurs historiques de télécommunications en Afrique est généralement en dessous de la taille critique car les coûts de structure s'amortissent sur un très petit nombre de lignes et la productivité en nombre d'agents pour 1000 lignes est très basse (90 agents pour 1000 lignes alors que ce ratio évolue entre 2 et 4 agents pour 1000 lignes dans les pays développés)¹⁰.

II 1 3 Un pays mieux relié avec l'extérieur du continent qu'avec son espace national et régional

Le réseau téléphonique classique, filaires, au Gabon souffre des mêmes maux que les autres réseaux matériels; il est mal réparti, discontinu avec un service de qualité médiocre à des coûts élevés, pourtant selon les statistiques officielles le Gabon semble jouir d'une situation relativement bonne en Afrique.¹¹

⁹ ICTS and social development, the global policy context, by Cees Hamelink, UNRISD, discussion paper, DP116.

¹⁰ Pour une vision différenciée des enjeux concernant ces technologies voir, "Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à Internet ", Annie Chéneau-Loquay (coord), Paris Karthala 2000, 420 pages.

¹¹ On trouvera des données plus complètes sur la situation des télécommunications dans le document " Description du secteur public des télécommunications de la république Gabonaise par, Said Mahiddine, Administrateur de Zone, UIT, Yaoundé, février 1998.

II 1 3 1 Une situation relativement bonne selon les statistiques officielles mais très différente sur le terrain

Si l'on se réfère aux statistiques officielles des télécommunications au Gabon ce pays serait l'un des mieux pourvu d'Afrique avec un nombre de lignes relativement élevé par rapport à sa population, 32 lignes pour 1000 habitants mais avec une forte distorsion entre villes et campagnes puisque toutes les lignes sont en ville et que Libreville à elle seule avec 27% de la population regroupe 72% des lignes soit 85 lignes pour 1000 habitants tandis que le reste du pays n'en compte que 12.

Situation des télécommunications au Gabon					
selon les données du rapport de l'UIT 1998					
	1993	1995	1994	1996	1997
DEMOGRAPHIE, ECONOMIE					
Population..10x3	1'020	1'080	1'050	1'106	1'138
PNB par tête US\$	5299	4'730	3'991	5'120	
RESEAU TELEPHONIQUE					
Lignes téléphoniques principales	29'834	32'000	3 1'398	35'000	37'253
Lignes principales pour 100 habitants	2.92	2.96	2.99	3.16	3.27
% en Zones urbaines				100%	
population de la ville principale				26,70%	
% des lignes de la ville principale				71,80%	
Lignes de la ville principale pour 100 habitants				8,5	
Lignes pour le reste du pays pour 100 habitants				1,22	
Lignes digitales %	97.80	96.00	87.00	96.00	97.60
Liste d'attente		3'500		91000	10 000
Téléphones publics				518	830
TELEPHONE MOBILE					
Abonnés au téléphone cellulaire	1'200	4'000	2'581	6'800	9150
Abonnés au téléphone cellulaire pour 100 habitants	0.12	0.37	0.25	0.61	0.83
TRAFIC TELEPHONIQUE					
Trafic international sortant en millions de minutes.	14'250	16'000	15'811	17'789	18'400
Trafic international avec l'Afrique (1/3)				6,6	
Trafic international sortant en minutes par habitant				16,1	

Trafic international sortant en minutes par abonné					508,2	
PERSONNEL						
À plein temps	745	800	791	788		773
Lignes principales par employé ...	40	40	40	44		48
.....						
REVENU						
Revenus du secteur (LJS\$) IOx6	104	65	52	69		75
Revenus du secteur en % du produit intérieur brut	1.93	1.28	1.25	1.22		
DEPENSES EN INVESTISSEMENT						
Investissement annuel (US\$) IOx6		41		29		39
RADIODIFFUSION						
Postes de télévision	49'800	1 00'000	50'800	150'000		
Pour 100 habitantss	4.88	9.26	4.84	13.56		
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						
Ordinateurs connectés	-	-	-	-		5
Nombre d'ordinateurs personnels (2)	11000	6'000	3'000	7'000		8'5000

La situation apparaît moins favorable si l'on se réfère aux dernières statistiques de l'OPT qui ne comptabilise que 27065 lignes fixes en 1999 mais une forte croissance du nombre de téléphones cellulaires, 26000 contre 9500 selon l'UIT deux ans plus tôt. Le pays compte encore 162 lignes de telex et 260 liaisons spécialisées qui concernent les grandes entreprises modernes.

La répartition spatiale du parc confirme bien les déséquilibres régionaux et l'extrême polarisation des activités modernes sur Libreville.

SITUATION DU PARC PAR LOCALITÉ (fin 1999)

LOCALITÉ	NOMBRE	%
Lignes téléphoniques fixes		
Libreville.....	18487	68,31
Port-Gentil.....	3260	12,05
Franceville	1529	5,65
Oyem.....	544	2,01
Lambaréné	575	2,12
Mouila	355	1,31
Tchibanga.....	170	0,63
Makokou	212	0,78
Koulamoutou.....	237	0,88

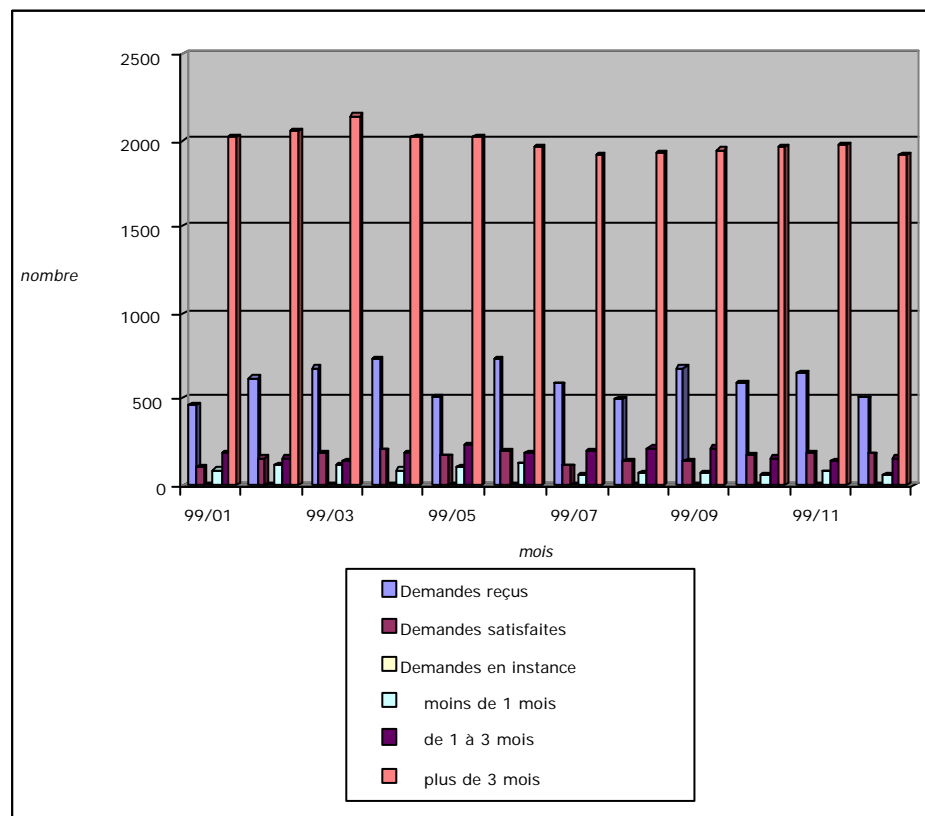
Gamba	199	0,74
Mouanda.....	422	1,56
Bitam.....	168	0,62
Autres localités	907	3,35
TOTAL.....	26261	100
Téléphones cellulaires		
Cellulaire AMPS.....	8261	31,46
Cellulaire GSM	18000	68,54
TOTAL.....	26261	100
Liaisons spécialisées.....	260	
<i>Source : Office des postes et télécommunications du Gabon</i>		

Evolution des demandes

Toutes catégories de téléphones

	99/01	99/02	99/03	99/04	99/05	99/06	99/07	99/08	99/09	99/10	99/11	36869
Demandes reçus	471	626	684	738	509	741	588	492	680	590	649	504
Demandes satisfaites	107	158	188	209	167	201	110	141	143	171	191	181
Demandes en instance												
moins de 1 mois	90	112	118	85	105	125	67	70	81	65	83	62
de 1 à 3 mois	186	163	146	187	228	184	200	211	216	159	145	156
plus de 3 mois	2018	2054	2141	2018	2016	1957	1914	1931	1948	1957	1970	1914
	2294	2329	2405	2290	2349	2266	2181	2212	2245	2181	2198	2132

le 17/01/2000



La qualité du service se mesure en particulier au nombre de demandes satisfaites et de ce point de vue la situation apparaît très mauvaise puisqu'une infime partie des demandes est satisfaite tandis que la plupart sont en instance depuis beaucoup plus de trois mois.

II 1 3 2 Forte extraversion, faible intégration régionale

L'Afrique se distingue par un niveau moyen du trafic international sortant, parmi les plus élevés du monde avec de profondes disparités mais par une faible proportion du trafic inter-africain ce qui est un indice de la forte extraversion et de la faible intégration du continent.

Le Gabon est particulièrement représentatif de ce point de vue avec une part très importante du trafic international sortant, 508 mn par abonné contre 200 minutes en moyenne en Afrique (voir la carte générale en annexe) ce qui est le signe d'une économie très liée à l'extérieur. Par contre le trafic avec le reste du continent n'en représente que le tiers.

Ce phénomène peut être interprété de différentes manières. Il exprime:

- d'abord l'importance de la demande non satisfaite, la rareté des lignes rendant leur utilisation plus intense;
- le choix d'équiper une clientèle solvable qui téléphone davantage à l'extérieur, le poids des organismes internationaux, des multinationales, des ONG étrangères, mais aussi ;
- l'importance des migrations internationales et l'extraversion de l'économie.

II 1 3 3 Câbles et satellites ?

Le gouvernement gabonais est engagé dans la libéralisation du secteur alors qu'il lui faudrait faire face à des choix qui tiennent compte des changements technologiques rapides, de la faiblesse d'un budget pénalisé par le poids de la dette, de la globalisation. Pour améliorer les réseaux internationaux, faut-il investir dans les câbles sous marins à fibres optiques ou dans les nouveaux satellites ?

Le réseau national de transmission par voie terrestre est essentiellement composé de faisceaux analogiques hertziens servant à la fois de supports pour la téléphonie, la radio et la télévision . Ces équipements installés dans les années 1970 sont devenus vétustes.

Les centraux actuels sont prévus pour 200 000 lignes, mais les problèmes se situent au niveau des réseaux de distribution, avec un manque de câbles et aussi un manque de lignes disponibles. De 1990 à 1997 pas grand chose a été fait, la périphérie de Libreville est peu desservie. De Libreville à Franceville une fibre optique passe par la voie ferrée, le satellite est

en secours.

La transmission de données pose problème, en 1984 le pays était en avance puis il n'y a pas eu d'extension des réseaux câblés. Entre sociétés les liaisons câblées sont difficiles, on sera amené à utiliser de plus en plus des liaisons en VSAT.

La numérisation complète était au programme d'investissement d'urgence en 1998 mais reste conditionné à l'accord du comité de privatisation. Après deux ans le dossier de privatisation n'est pas encore bouclé et la situation d'attente accentue la détérioration du réseau.

La boucle locale radio qui permet une interconnexion à moindre coût devrait être installée à Libreville, le marché est signé avec la BID puis sera étendu à tout le pays.

Le réseau national par satellite "Equasat" mis en œuvre en 1987 pour assurer la couverture globale du pays fonctionne sur le satellite Intelsat et comprend une station maîtresse à Libreville et 10 autres stations principales.

Un réseau rural VSAT compte dix stations publiques à Fougamou, Mintzic, Minvou, Medouneu, Ndende, Onga, Pana, Ovan, Momongo, Moabi. Il existe aussi six stations VSAT pour le réseau d'entreprises.

Le réseau international gabonais est meilleur que le réseau national ; il compte de nombreuses liaisons directes internationales assurant une très bonne interconnexion avec les pays africains et hors du continent. La numérisation de ces liaisons est réalisée avec d'abord les pays à fort trafic, France, USA, Canada, Grande Bretagne, Hollande, Suisse, Espagne, Suède, Grèce ainsi que vers les pays de la région ; Cameroun, Congo, Sénégal, Afrique du Sud. Le pays est connecté en liaisons directe avec 18 pays dont 9 africains ; un plan d'acheminement visant à réduire le transit par des pays tiers a été mis en œuvre.

II 1 3 4 Un système cellulaire déjà saturé

Le système GSM de l'OPT a été installé en 1998 sur l'auto commutateur du système AMPS qui existe depuis 1992 et qui couvre 9 localités, Libreville, Port Gentil, Oyem, Lambaréné, Franceville, Moanda, Mouila, Koulamoutou, Lastourville. Comme partout ailleurs en Afrique malgré des prix élevés, 220FCFA la minute d'un téléphone fixe à un mobile et 240 de mobile à mobile, la demande en téléphone mobile a dépassé les prévisions de l'opérateur. Il y a déjà avec 18000 abonnés, saturation du réseau de l'OPT, et un fonctionnement parfois aléatoire.

On constate une forte demande de raccordement insatisfaite. Le plan du FMI prévoit la création d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile, celui-ci pourra disposer de sa propre passerelle internationale à partir des années 2000 et la concurrence sur le réseau de téléphone fixe est prévue pour 2002.

II 1 4 Les projets : jouer un rôle moteur dans la sous région

Selon la théorie du saut technologique, (leapfrogging) Le manque d'infrastructures peut apparaître à première vue comme un désavantage mais un examen plus approfondi peut transformer cet handicap en atout. Plutôt que de réparer des systèmes obsolètes, les

technologies les plus récentes devraient être utilisées pour construire la nouvelle infrastructure afin de sauter plusieurs étapes et décades dans le développement des technologies de la communication. En procédant ainsi les pays apprendraient à partir de l'expérience des pays les plus avancés, les manières et les moyens de fournir les bénéfices sociaux les plus grands à une large fraction de la population tout en évitant les côtés déplaisants.

Des engagements ont été signés à Pretoria pour installer le câble à fibre optique SAT3 qui reliera 14 pays de Capetown à Dakar et sera installé à partir de cette année 2000 par Alcatel qui accorde des crédits pour l'équipement, tandis que les Américains avec Africa One sont arrivés trop tard. SAT 3 devrait assurer 50% des télécommunications. Le Gabon espère pouvoir être un point d'atterrissage qui desservirait les pays voisins. Si un lien était créé avec l'un des câbles côtiers à fibre optique, l'OPT aurait la possibilité de pourvoir la région en accès Internet et vocaux au travers sa vaste station terrestre VSAT.

Le câble est adapté aux zones côtières densément peuplées mais renforcera les structures géographiques existantes en accentuant le déficit relatif du reste du pays. Les satellites de communication sont par contre plus géographiquement égalitaires. Le choix entre le câble, les satellites ou l'association des deux se pose donc.

Les systèmes satellitaires à basse orbite peuvent permettre à la fois d'équiper en télécommunications les zones rurales peu peuplées et de fournir à une élite des accès directs par un système de décodage. Dans une économie de marché, le choix appartient davantage au vendeur qu'à l'utilisateur mais les Etats ont aussi un rôle à jouer pour promouvoir un service universel.

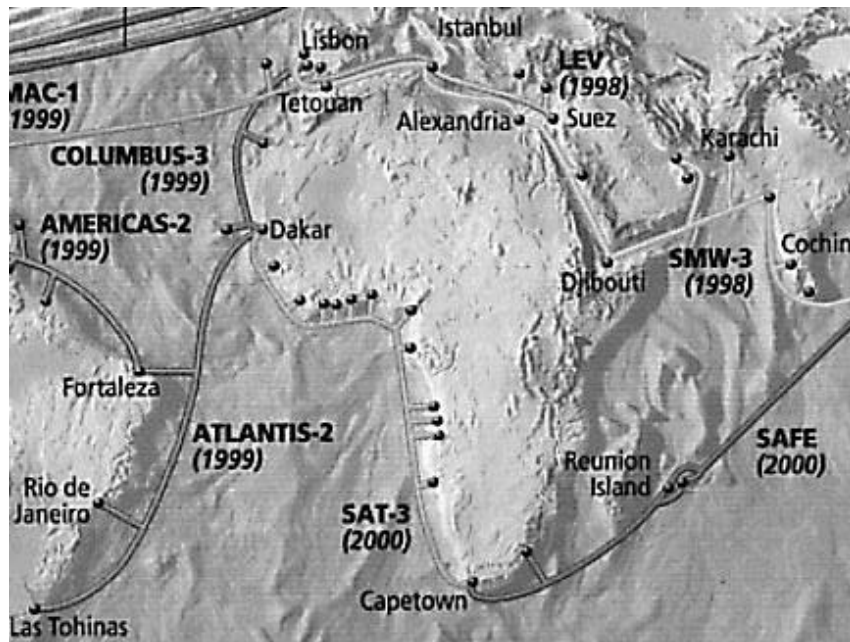
L'organisation RASCOM, association régionale africaine pour les communications, est issue d'une initiative africaine qui affiche sa volonté de s'affranchir de la dépendance du Continent vis-à-vis du reste du monde dans le secteur des télécommunications ; elle se présente comme *"la solution africaine formulée par les pays africains pour répondre à leur besoins spécifiques tels que identifiés par eux mêmes"*¹². Créée en 1992, RASCOM regroupe aujourd'hui 43 pays africains¹³ (l'Afrique du Sud ayant rejoint le groupe le dernier en mai 1997). La mission qu'elle s'est fixée est de mettre à la disposition de chaque pays africain des moyens efficaces et économiques de télécommunications et de répondre aux besoins de ces régions en matière de radiodiffusion sonore et télévisuelle par le recours à des technologies appropriées, en particulier des communications par satellites convenablement intégrées aux réseaux existants (Anne Ducreux)¹⁴.

¹². Présentation de RASCOM lors de la Conférence sur la connectivité globale en Afrique, Addis Abeba, 2-4 juin 1998.

¹³. Tous les pays africains à l'exception du Botswana, la Guinée Equatoriale, l'Erythrée, le Rwanda, Madagascar, le Maroc et la Somalie.

¹⁴. Les satellites une solution pour l'Afrique, par Anne Ducreux, Ecole Nationales des Ponts et Chaussées, 1997).

Carte 5 : Le réseau des câbles reliant l'Afrique (source : Alcatel)



Des études de l'UIT pour RASCUM montrent que de tels systèmes peuvent être rentables en Afrique en zones peu peuplées. De petits terminaux terrestres pour des cabines téléphoniques à très faible coût installées à moins de cinq kilomètres des zones habitées (avec de petites antennes et des panneaux solaires peu coûteux) pourraient être développés à grande échelle. Ainsi les technologies numériques seraient accessibles aux plus pauvres. Cette option tarde à être mise en place et le risque existe que ces technologies soient réservées à une clientèle plus restreinte mais beaucoup plus solvable.¹⁵ Les décisions de RASCUM butent sur les difficultés d'une entente entre les Etats et sur celle de réunir les financements nécessaires. Mais, selon M. Le Ministre de la Communication, les choses avanceraient, quelques rivalités s'aplanissent (L'Afrique du nord avec ARABSAT), un accord a été trouvé pour que chaque pays cotise. Dans un an et demi on y devrait y voir plus clair. (*rencontre de M. Le Ministre de la Communication le 27 janvier*)

La loi de privatisation de l'OPT aurait dû être promulguée depuis novembre mais c'est très complexe, il faut séparer les postes du téléphone, prévoir les formes de régulation, et de privatisation.

Plusieurs sociétés privées travaillent déjà au Gabon comme l'opérateur de réseau Intelec une filiale du groupe français Bouygues qui installe l'accès aux gros clients et la Société ISFD informatique qui assure un service de formation développement et travaille avec les grands

¹⁵ L'échec récent d'Iridium qui visait ce type de clientèle (voir le texte de Jean Marchal dans Enjeux;) peut remettre en vigueur l'idée de développer plutôt la téléphonie rurale ?

opérateurs

Selon le Ministre de la Communication les questions de télécommunications sont stratégiques, aujourd'hui, il n'y a pas le choix, il faut aller vers le tout numérique et s'insérer dans la mondialisation. Il pense que dans quinze ans l'Afrique aura des coûts bas et que l'on verra un déplacement des zones d'intérêt pour les investisseurs. Le Gabon veut jouer un rôle dans la promotion des nouvelles technologies auprès de ses voisins ; cinq réunions ont eu lieu en 1999 pour expliquer les enjeux aux homologues comme ceux du Congo et du Tchad

Dans le rapport de l'UIT en 1998 on indiquait que l'OPT étant en cours de restructuration dans le cadre du plan négocié avec le FMI, il était amené à limiter ses investissements à un programme minimum de maintenance et de remplacement des équipements vétustes du réseau . Les équipements liés au développement du réseau étaient différés et réservés au futur partenaire stratégique, l'OPT n'éprouvait pas le besoin d'élaborer un plan directeur de développement des télécommunications. Qu'en est-il aujourd'hui alors que les difficultés s'aggravent et que le retard s'accumule provoquant un mécontentement généralisé dans la population ? (voir plus loin au chapitre des usages)

II -2 Un accès à Internet de mauvaise qualité

Le gouvernement a consacré 63 millions de FCA pour Internet ce qui de l'avis du Ministre de la Communication lui même n'est pas suffisant. Le Gabon fait cependant partie de la minorité des pays africains qui ont ouvert des accès ailleurs que dans la capitale et au tarif de la communication locale.

Le réseau d'accès Internet de l'OPT fut d'abord constitué de quatre points d'accès, Libreville Delta Postal, Port Gentil, Franceville, Oyem reliés au point nodal Libreville CENACOM par des liaisons <à 64kbits.

La connexion internationale Internet au Gabon se fait avec les Etats Unis, elle était de 128kbits avec MCI puis est passé à 512., la liaison actuelle serait de 1 mégabit.

Une deuxième connexion internationale a été ouverte en février 2000 à plus de 600 km au sud du pays à Masuku à l'Université des sciences et techniques. " La vitesse de liaison est de 64kbs évolutive jusqu'à 512. Le satellite est celui de la PANAMSAT. La parabole ANACOM-5EC de 2,40 m de diamètre. Le routeur un CISCO 2509. Le fournisseur d'accès est READSAT de Houston aux USA. " (Cyriaque Kouma, Network Startup Resource Center)le 14 février 2000).

La demande est forte pour Internet mais on butte sur la pénurie de lignes téléphoniques. Il existe deux fournisseurs d'accès, l'OPT et Internet Gabon.

Coûts d'accès de l'OPT :

Liaison Spécialisée IP 64kbs avec routeur Cisco	1 248 300 FCFA par mois
Frais de création d'un compte client	10 000 FCFA
Frais d'abonnement mensuel	4 500 FCFA
Forfait mensuel de trafic:	
5 heures	7 200 FCFA
10	13 500 CFA
20	26 550,00
30	36 450
50	54 900.
Heure supplémentaire	2 250 CFA,
Durée illimitée par mois :	63 000FCFA
Ajouter 18% de taxes.	

Internet Gabon est une Société de service et d'Ingénierie informatique, qui a ouvert un service Internet à l'occasion du sommet ACP de novembre 1996. Elle dispose d'une liaison spécialisée (64 Kbs) vers l'OPT et propose du développement, de l'hébergement de pages Web, l'accès Internet par téléphone, un abonnement à CompuServe, l'installation et de la formation. Internet Gabon aurait compté en janvier 2000 un millier d'abonnés contre 500 selon elle pour l'OPT mais elle venait de cesser de vendre des abonnements étant donné la mauvaise qualité de la réception et espérait pouvoir s'équiper avec une petite antenne VSAT prochainement.

Internet Gabon est aussi représentant CompuServe pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et souhaite jouer un rôle moteur dans le développement des NTI dans cette région. Elle a ouvert un site qui se veut une banque de données sur le Gabon et un portail sur l'Afrique qui présente en particulier une rubrique actualité qui reprend certains articles de l'Union comme celui par exemple de novembre 1999 sur la loi de finance qui annonçait la poursuite des restrictions budgétaires pour l'année 2000. (voir ci contre)

Coûts de connexion d'Internet Gabon:

COMPTE A: Forfait mensuel	10.000 FCFA pour 5 heures
COMPTE B: Forfait mensuel	15.000 FCFA pour 10 heures
COMPTE C: Forfait mensuel	35.000 FCFA pour 30 heures
COMPTE D: Forfait mensuel	65.000 FCFA connexion illimitée.
Boite aux lettres supplémentaire	10 000
Création de dossier, forfait mensuel	50 000
Plus 18% de taxes	

Le coût de la communication locale serait de 90 FCFA les 45 secondes ce qui est un tarif élevé ?

Il est envisagé de réduire les coûts de la connexion à Internet mais c'est le règne de l'OPT qui

veut mettre en place son propre système et en attendant cherche par le moyen des coûts élevés à décourager les autres fournisseurs d'accès éventuels. Le problème est le même pour le cellulaire. L'OPT a pris du retard ces dix dernières années, " il faut revenir au niveau d'excellence d'il y a dix ans ". Il devrait y avoir des progrès d'ici le mois de juin pour les lignes numérisées dans la région de l'Estuaire car un accord est conclu avec la Banque Islamique de développement.

Pour Internet rien n'est prévu sur le plan législatif or la question du pouvoir et de la régulation se pose.

II - 3 Des médias traditionnels en voie de démocratisation

La législation en matière de communication est intégrée dans la loi fondamentale qui consacre la liberté d'expression dans son titre préliminaire et qui stipule que la communication audio visuelle et écrite est libre au Gabon sous réserve du respect de la dignité humaine.

Une étude de l'Institut Panos reproduite en annexe, analyse le rôle des médias en Afrique Centrale dans les avancées de la démocratie et présente la situation du Gabon de différents points de vue : -le contexte socio-politique, - la société civile et les médias, - le paysage médiatique, -l'Etat et les médias, - le cadre juridique et déontologique, - les NTIC, - les contenus de l'information.

Selon Panos, les points forts de la législation gabonaise en matière de communication sont :

- avoir permis l'émergence d'un paysage médiatique varié.
- la facilité avec laquelle un média peut naître,
- le fait d'avoir imposé un système de quotas aux radios privées afin qu'elles participent à la promotion des cultures gabonaises locales.

Le problème majeur pour les médias est leur survie économique, peu d'entre eux ont les moyens de devenir des entreprises rentables. En fait la pluralisme médiatique est difficile à traduire dans les faits. La loi ne prévoit pas jusque là de soutien à la presse privée mais une nouvelle loi sur la presse est en cours de discussion à l'assemblée ?

Un autre point faible est qu'aucun média ne respecte les quotas en terme de promotion des langues et des cultures locales. Il existe un conseil national de la communication pour veiller au bon fonctionnement de la liberté de la presse¹⁶.

II 3 1 Un réseau de radiodiffusion télévisuelle et sonore vétuste

La radio demeure de loin le principal média en Afrique, le nombre de postes radio dépassant de beaucoup celui de tout autre appareil électronique. De nombreuses personnes se partagent le même poste radio et il est courant de voir des groupes s'agglutiner autour d'un poste de télévision. Le partage des sources d'information constitue en fait une des caractéristiques du paysage audiovisuel africain: un journal est souvent lu par plus de dix personnes; on estime

¹⁶cf. Panos cadre constitutionnel en annexe

qu'il y a, en règle générale, trois utilisateurs pour chaque connexion Internet et il n'est pas rare de trouver la plupart des habitants d'un village groupés autour du seul poste de télévision disponible, souvent relié à une batterie automobile ou à un générateur d'électricité. Aussi est-il aisé d'affirmer que toute politique de développement du secteur de l'information et de la communication qui ne tiendrait pas compte de la nécessité d'élargir l'accès aux médias traditionnels serait tout à fait incomplète.

Le réseau de radiodiffusion télévisuelle et sonore au Gabon a été en grande partie mis en service entre 1985-87. De nombreux émetteurs sont en panne ou fonctionnent à puissance réduite. Ce réseau désormais obsolète devrait être remplacé par un réseau moderne afin d'assurer une meilleure couverture du territoire et une meilleure qualité du service des chaînes de télévision et de radio publiques. Ces remarques pour l'année 1997 (rapport telecom cité) semblent être encore valables au début de l'année 2000.

II 3 1 1 Des radios pour tous les goûts

On estime qu'il est aujourd'hui possible d'atteindre plus de 60% de la population africaine grâce aux réseaux terriens actuels de radiodiffusion. Dans les zones rurales au Gabon on reçoit une ou les deux chaînes diffusées par l'opérateur public national. Plusieurs provinces ont créé des radios locales conçues sur place : A Port Gentil, Oyem, Makoko, Tchibanga Franceville,

Les autorisations d'émettre ne sont pas octroyées par un organe de régulation mais par le Ministère de l'information.

Aujourd'hui en l'absence d'un réel soutien de l'Etat, les diffuseurs publics sont tentés de mettre l'accent sur une programmation économiquement rentable et donc de recourir à l'importation de programmes au détriment de contenus plus en rapport avec la réalité locale. Une émission très écoutée sur les femmes ne dispose d'aucun moyen, les journalistes se déplacent à pied ou par leurs propres moyens et ne peuvent pas sortir de Libreville.

La radio internationale Africa n°1 fût créée en 1981. C'est une station semi commerciale qui peut être reçue dans toute l'Afrique et compterait quelques 14 millions d'auditeurs. Africa n°1 a désormais un site sur Internet mais elle a des problèmes d'argent, son principal concurrent est RFI.

Des stations commerciales en FM ont vu le jour à la suite des mesures de libéralisation prises à partir de l'ouverture du régime politique après la conférence nationale de 1990.

- Radio Soleil proche du parti des bûcherons
- Radio Unité, proche du PDG,
- Radio Mandarine qui diffuse de la musique,
- Génération nouvelle, idem,
- Radio Nostalgie, la radio française,

Il existe aussi des radios religieuses; Notre Dame du perpétuel Secours, Sainte Marie, proche du Vatican,

Ces radios émettent sur Libreville et ses environs

La majorité des stations commerciales gabonaises diffuse des programmes de divertissement et des informations. La production est limitée et on se contente souvent de reprendre les informations données par le diffuseur national. A Libreville, de nombreuses personnes écoutent les stations FM - qui répercutent les informations locales diffusées par les stations comme RFI. Les informations et l'activité locale, en particulier celles concernant les régions situées hors de la capitale, sont rarement couvertes. Si les autorisations d'émettre précisent bien l'obligation de diffuser des informations à caractère local, cette règle est souvent ignorée et il n'est pas possible de la faire respecter en raison de la faiblesse des ressources accordées aux organes de régulation.

Le secteur privé n'a pas montré d'empressement pour créer des stations de radio rurales. Les promoteurs de stations radio, soucieux avant tout de dégager des profits, s'intéressent très peu (ou pas du tout) à la diffusion de programmes pour les communautés marginalisées. La population rurale n'a, en conséquence, pas d'autre choix que celui d'écouter les rares stations locales disponibles sur le réseau.

Le pouvoir politique n'a pas toujours accepté la nouvelle liberté de parole sur certaines radios au Gabon. Deux stations ont été supprimées, Radio Liberté (qui selon plusieurs sources aurait été bombardée par la garde présidentielle) et Fréquence Libre(démantelée)..Radio soleil est en butte à un certain ostracisme dont les causes semblent être politico-commerciales et son existence est problématique (voir l'encadré de Panos sur la viabilité économique d'une station privée).

Les nouvelles radios ont par contre été bien accueillies par la population. Elles ont ouvert leurs antennes aux associations et aux syndicats. On déplore cependant l'inexistence d'une radio " culturelle " ciblée sur les questions de développement. On cite l'exemple d'une association de lutte contre le sida qui manque de structures d'accueil pour diffuser ses informations.

La BBC voudrait pouvoir émettre en FM à Libreville mais la condition posée par le gouvernement est que Africa n°1 puisse aussi être reçu en FM à Londres; RFI sera en FM à Franceville bientôt.

L'Afrique est également depuis peu couverte par un satellite de diffusion numérique de la compagnie WorldSpace établie aux Etats-Unis. Des diffuseurs d'Europe, des Etats-Unis, d'Afrique du Sud, d'Egypte, du Burkina Faso, du Kenya et du Mali ont déjà donné leur accord pour fournir des programmes. Près de 80 canaux audio seront accessibles partout en Afrique à toute personne qui pourra déboursier près de 150 dollars pour l'acquisition d'un poste radio numérique spécial. Des services de données seront également disponibles. De plus, WorldSpace a créé une fondation à but non lucratif (la WorldSpace Foundation) qui consacrerait 5% des canaux à des programmes d'intérêt public et à des objectifs de développement¹⁷

¹⁷ Thème 5 du colloque de African Development Forum (ADF99) - Politiques et stratégies pour accélérer le développement de l'infrastructure de l'information en Afrique (<http://www.un.org/depts/eca/adf/adf99m.htm>)

II 3 1 2 Des chaînes nationales de télévision en difficulté

Le système de diffusion des télévisions nationales s'apparente à celui de la radio même s'il est encore plus restreint puisqu'il ne dessert, que les grandes villes.

RTG 1 avec 22 émetteurs couvre en principe l'ensemble du territoire mais elle aurait des problèmes d'équipement, et couvre en fait les chefs lieux de neuf provinces seulement..

.Elle dispose d'une trentaine de journalistes, de caméras Betacam, d'un seul véhicule de reportage, d'un matériel extrêmement vétuste de machines à écrire mécaniques, il n'y a pas d'ordinateurs. Il est très compliqué de téléphoner. Dans de telles conditions " le journal est vide ". CNC

La chaîne RTG2 avec 6 émetteurs a les mêmes problèmes ; elle ne dispose que d'un seul véhicule, pour une trentaine de journalistes, une même salle pour la radio et la télévision ce qui n'est pas correct pour les conférences de rédaction.

La télévision nationale diffuse sept heures par jour.

La deuxième chaîne n'est pas reçue au nord à Oyem mais il y existe une station de radio locale et une télévision grâce à des aides de l'Allemagne ;

Les programmes sont essentiellement constitués de rediffusions de séries B américaines et européennes entrecoupées de documentaires souvent anciens et avec un journal d'informations essentiellement nationales le soir suivi de l'interview d'une personnalité liée à l'actualité.

Des ressources supplémentaires devraient être accordées aux télévisions locales pour diminuer la part des programmes étrangers au profit de programmes locaux.

II 3 1 4 Des chaînes étrangères très coûteuses

L'ouverture des règles de diffusion a élargi la disponibilité de programmes de télévision par satellite. La tendance est la même que celle observée pour la couverture radio puisque Canal+ avec sa filiale Canal Horizons domine l'audience dans les pays francophones.

Il existe cependant des télévisions privées au niveau de Libreville : -TV plus née en 1998, est une chaîne de divertissement, -Tele Africa, une chaîne cryptée (montée par un français) qui propose un journal en images.

A l'heure actuelle, l'audience des programmes de télévision diffusés par satellite n'est pas constituée seulement par les élites urbaines qui peuvent s'acquitter des frais d'abonnement et acquérir les équipements de réception nécessaires, mais aussi par des habitants des quartiers urbains modestes de Libreville. Le système de réception fait en effet l'objet de trafics divers qui permettent une baisse considérable des prix et donc un accès élargi aux catégories sociales moins privilégiées.

Les antennes paraboliques et leur système de décodage sont très coûteux, et ont une faible

pénétration. Il existe trois vendeurs de paraboles à Libreville qui assemblent et vendent un matériel en provenance des Etats Unis. L'un d'eux indique qu'une antenne avec démodulateur coûte 1,2 millions de FCFA, le marché est donc très étroit ; son commerce existe depuis cinq ans, il vend deux à trois antennes par mois parfois aucune. Pour la coupe du monde, il avait fait une promotion, 800 000F. Le matériel de communication supporte 43% de frais de douane ce qui est plus élevé que dans les pays voisins.

Pour capter les chaînes disponibles numériques et analogiques il existe plusieurs manières de procéder :

-Par l'intermédiaire d'une parabole et avec démodulateurs, l'abonnement à la société SAT Afrique est de 294 000FCFA par an qui sont versés directement à Canal Horizons en France.

-Grâce à une petite antenne qui permet de capter les micro ondes (MMDS qui vient d'Angleterre). C'est le système commercialisé par TVSAT. Dès 1986 au Gabon a été créé une station privée de télévision, TVSAT qui transmet ses propres programmes au moyen d'un codage en micro ondes et offre en plus l'accès au bouquet Canal Plus avec Canal Horizon, TV5, CNN international, la BBC avec un abonnement annuel de 694 000 F et un transcodeur qui permet de recevoir l'image en clair.

-Mais la fraude est très courante car il est facile de décrypter le signal de TVSAT, des antennes et des décodeurs se vendent sur le marché. On peut estimer entre 60% à 70% les foyers qui reçoivent le signal et ne paient pas. Selon un spécialiste, Canal Plus laisse faire alors qu'il suffirait que TVSAT change son système de décodage pour éviter la fraude.

De plus en plus les pays africains sollicitent la collaboration d'autres pays africains, pour le développement des capacités ou le partage des coûts des infrastructures et des programmes. L'Egypte et l'Afrique du Sud se sont déjà orientées vers la distribution internationale mais en langue anglaise. En 1995, une société privée sud-africaine a lancé le premier service numérique de réception de télévision par satellite accessible directement par abonnement, appelé DSTV. Ce service offre aux abonnés 30 chaînes de télévision et 40 programmes audio partout en Afrique. L'année dernière, 1999, la télévision d'Afrique du Sud, SABC, a lancé Channel Africa, une chaîne d'information et de divertissement diffusée par satellite qui vient en complément du service radio en ondes courtes¹⁸. Des contacts ont été pris au Gabon pour un projet de collaboration avec le Sénégal pour créer une chaîne de télévision d'information. Africa n° 1 serait en partenariat avec Sud Radio.

Avec la concurrence croissante dans ce secteur de la diffusion par satellite et la baisse des prix des équipements, les gouvernements africains souhaitent rediffuser des programmes locaux sur des systèmes numériques.

“ Avec la mise en place d'infrastructures mixtes de diffusion et de télécommunication, les distinctions entre régulation traditionnelle des fréquences et des programmes s'estompent et il devient plus important de mettre en place des politiques appropriées dans le domaine des programmes. Tout comme il est important d'allouer des fréquences dans la transparence. Les

¹⁸ Thème 5 ADF, op cité

gouvernements sont donc appelés à réévaluer les principes régissant les politiques de régulation qu'ils mettent en oeuvre dans ce domaine et à examiner l'impact de la convergence sur les structures et les modèles de régulation. ” (ADF op cité)

II 3 1 5 Une floraison de journaux

Le premier journal gabonais, le quotidien gouvernemental l'UNION a été créé en 1975. On le trouve dans les grandes villes. Il a atteint un tirage de 15 à 18000 copies à la fin des années quatre vingt. Tous les medias étaient alors étroitement subordonnés au régime politique. Puis à partir de la conférence nationale de 1990 il y a eu une explosion médiatique. L'Etat s'est désengagé de l'Union qui est devenu plus ouvert, mais qui demeure le seul quotidien. La presse reste cependant sous contrôle du pouvoir politique.

Des hebdomadaires sont nés, en relation avec la création de nouveaux partis politiques :

- Misamu, Les Nouvelles lié à un parti d'opposition (Morena de l'abbé Noel NGOA)
- La relance proche du PDG, parti au pouvoir,
- Le Bûcheron, du rassemblement national des bûcherons, celui du maire de Libreville,
- Le Progressiste, avait disparu, il devrait reparaître avec la campagne électorale de 2001,

Deux journaux satiriques qui ont cessé de paraître en raison des poursuites qu'ils ont subi :

- la Griffé, journal satirique a connu des poursuites et des procès, est arrêté,
- La Cigale enchantée, un autre satirique a eu aussi des problèmes ; le Directeur de la publication et un journaliste ont été emprisonnés.

Ce sont les mêmes journalistes qui écrivent dans différents journaux sous divers pseudonymes, il y a eu des dérives, un manque de professionnalisme des journalistes et la dimension entrepreneuriale de la presse est méconnue. Le président du CNC, M. Pierre-Mariela considère la formation et la motivation des professionnels des médias, radio, télévision, journaux comme une des toutes premières priorités.

La presse est cantonnée en zones urbaine, l'impression se fait à un coût élevé dans la société Multipresse la seule à posséder des rotatives.

Le marché publicitaire est étroit, on ne peut pas vivre des ventes. Même l'Union est librevillois, les provinces sont marginalisées, une seule page concerne Port Gentil.

Un code de la presse est en discussion à l'assemblée nationale.

Les médias privés ont su relever le défi technologique et utiliser les NTIC. Les journaux ont pu se créer grâce à l'utilisation des techniques de production assistée par ordinateur qui réduisent les coûts de fabrication. Ce sont les médias publics qui sont en retard de ce point de vue. Les radios et télévisions utilisent le courrier électronique et Internet pour la recherche d'informations.

Par contre si la technique a fait des progrès, les obstacles de type social et politique demeurent. Les professionnels des médias au Gabon ont des difficultés pour accéder aux

sources d'informations officielles. Souvent les responsables craignent de livrer des informations, des habitudes qui sont ancrées dans les mentalités.

III - PROBLEMES ET BESOINS DANS LE TISSU SOCIO-TERRITORIAL

Le développement des technologies de l'information pose un défi aux sociétés dans la mesure où elles diffèrent profondément des réseaux matériels de communication sur lesquels s'est fondé le développement et la construction territoriale. **Elles modifient radicalement les règles de fonctionnement des sociétés et des territoires**¹⁹.

De par leur nature, elles changent simultanément les lois de fonctionnement, la répartition des responsabilités et des pouvoirs. Ces systèmes sont en effet:

- intrinsèquement transfrontaliers alors que les réseaux traditionnels étaient conçus à un niveau national ou régional ;
- différenciés horizontalement avec de fortes relations entre systèmes plutôt que différenciés verticalement et faiblement reliés ;
- obéissant autant à des règles d'auto-organisation qu'à des règles de conception centralisée ;
- caractérisés enfin par la diffusion du pouvoir de gestion et de commandement au lieu d'une concentration de ce pouvoir au sein d'une organisation hiérarchisée (Rochlin G.I., 1995).

L'insertion de ces technologies dans une société comme celle du Gabon implique une véritable mutation des systèmes de pouvoir.

III .1 Changer les mentalités

Cette partie s'appuie sur les témoignages de nos interlocuteurs, elle reste volontairement proche de leur mode d'expression afin de traduire les perceptions concrètes des personnes à propos de la communication et de l'information dans leur travail quotidien. Si les analyses apparaissent souvent négatives, la volonté de changement réelle qui s'exprime, peut être un levier pour mettre en œuvre les réorganisations nécessaires et ouvrir la société à la communication et à la connaissance, facteur de base désormais du développement.

Depuis le milieu des années quatre vingt, depuis la crise pétrolière c'est l'austérité économique et l'immobilisme qui dominant au Gabon. On a beaucoup parlé des reconversions économiques nécessaires pour l'après pétrole mais on en a peu vu les effets. On cite l'exemple d'un projet forestier de protection des forêts et de transformation du bois sur place avec des

¹⁹. "Pris dans la toile : réseaux, mutations et conformité à l'ère l'informatique". Gene I. Rochlin, energy and ressource group et Institute of government studies, University of California, Berkeley, dans actes du colloque technologies du territoire, Paris, 25 et 26 septembre 1995, Groupement de Recherche 903, Réseaux - CNRS.

quotas pour la création d'emplois qui ne s'est pas fait.

Le multipartisme existe depuis 1989 mais les espoirs d'ouverture dans l'administration et dans la société civile ont été déçus et s'exprime le sentiment de vivre dans une société bloquée.

Ces blocages sont essentiellement en rapport avec les mentalités, les retards tiennent à des réticences liées à un système de pouvoir autoritaire qui a l'habitude de contrôler la société et qui engendre méfiance et immobilisme ; “ il y a peu de communication, on s'observe.” La communication apparaît encore comme un secteur sensible, qui détient l'information détient un pouvoir, la partager c'est perdre une parcelle de ce pouvoir. Le rapport à l'information est inséré dans “ un soubassement psychologique qui fait qu'ici divulguer l'information c'est perdre le pouvoir. ” C'est ainsi que le métier de la communication est mal perçu, il n'y a pas de réelle volonté politique pour donner aux professionnels les moyens nécessaires car il subsiste une grande ignorance sur l'utilité de la communication. La politisation extrême de la société pose des problèmes de rétention et donc d'accès à l'information. “ On parle mais on ne se donne pas les moyens ”.

Aux contraintes sociales sont liées les contraintes techniques; ces difficultés de communication vont de pair avec une pénurie d'outils de base. Les insuffisances en lignes téléphoniques pour les particuliers et pour les administrations du secteur public créent un mécontentement profond parmi la population à tous les niveaux. Ces difficultés ne s'arrangent pas avec la période actuelle d'attentisme avant la libéralisation du secteur. Cependant cet état de fait n'est pas récent, il dure depuis l'instauration de restrictions budgétaires sous l'égide de la politique d'ajustement structurel du FMI en relation avec la crise pétrolière. Le téléphone est encore considéré comme un outil de luxe, il faut un à deux ans pour l'obtenir chez soi à Libreville.

Cette situation de pénuries de lignes engendre des fraudes. Il existe des abonnés fictifs, dont les lignes seraient installées par des agents et pas par l'OPT²⁰. Dans les services administratifs il y a trop peu de téléphones. Les exemples d'aberrations ne sont pas anecdotiques ; un journaliste n'a pas le téléphone au bureau, on a supprimé la ligne d'un chargé de communication d'un Ministère.

L'usage de l'ordinateur n'est pas courant au Gabon, il est encore souvent considéré comme un outil pour la secrétaire, uniquement pour saisir des données et faire du courrier. Les publications spécialisées, bulletins lettres d'information manquent ou ne paraissent pas régulièrement. Internet est mal connu et seule une mince élite sait quels usages on peut en faire. Internet reste encore l'apanage de quelques organismes et ne s'est pas vraiment inséré dans le tissu social.

Quelques exemples concrets dans l'administration dans le tissu urbain de Libreville et en province illustrent les contraintes actuelles qu'il faudrait lever pour permettre les progrès de la communication.

²⁰ On cite l'exemple d'une ligne qui avait été suspendue avec 30 000F d'impayés, la personne s'étant absentée, à son retour s'est retrouvée avec une consommation de 5 millions avec des appels du Japon.

III 2 Une administration qui communique peu

III 2 1 Un Ministère dépourvu dans le secteur des transports

Une réunion au Ministère des transports avait pour but d'appréhender à travers un exemple les conditions concrètes d'utilisation des moyens de communication dans l'administration et dans un secteur clé de l'économie. Six personnes étaient présentes dont le chef de cabinet du Ministre et son conseiller français qui est là depuis le 7 juin 1999.

Le Ministère comprend le cabinet et trois directions générales, Marine marchande, Sécurité routière, Transports terrestres (avec les voies ferrées) plus un secrétariat général pour l'aviation civile. Un secrétaire général coiffe les quatre entités. Cette organisation n'est pas satisfaisante, il n'existe pas par exemple de direction des études et de la stratégie.

L'office des transports ferroviaires est privatisé, il faudrait maintenant réorganiser le service en organe de contrôle.

Les privatisations prévues sont : - Air Gabon, - la compagnie de navigation intérieure, - la SOGATRA, compagnie de transports publics, un programme d'ajustement des transports existe, le PAPSUT

Les personnes sont informées sur les nouvelles technologies en particulier par la Direction générale à l'informatique, la DGI dont la mission est de coordonner la formation en informatique dans les Ministères. Une personne qui a suivi une session d'information nous demande si nous ne faisons pas la même chose qu'eux ? Il n'est pas facile de faire comprendre l'objectif particulier de ce projet, n'y a-t-il pas chevauchements entre les différents projets ?

Les moyens de communication manquent dans ce ministère. Il n'y a qu'une dizaine d'ordinateurs et uniquement pour la bureautique, aucun n'a une liaison Internet ce qui serait d'ailleurs impossible étant donné l'absence d'un service téléphonique de base ce qui engendre des situations aberrantes :

- le Ministère ayant été scindé entre plusieurs lieux, il n'y a pas de standard téléphonique, le poste ayant été réaménagé. Il existait auparavant de nombreuses lignes mais qui auraient été récupérées pour les étages supérieurs du bâtiment, ceux des appartements privés des agents logés. Il n'existe pas de lignes directes officielles. Pour en avoir il faut les récupérer ailleurs, c'est l'exemple d'une personne qui a changé de service et est venue avec sa ligne antérieure. Une autre personne se sert de son téléphone portable personnel.

Les besoins de réorganisation des services sont énormes. Les cartes grises ne sont pas informatisées, on ne connaît pas l'état du parc de véhicules, il n'y a pas de fichier des transporteurs, pas d'archives non plus.

La sécurité routière travaille en collaboration avec les transports terrestres mais la personne chargée de la communication n'a même pas le téléphone, pas la possibilité de créer le moindre bulletin ou dépliant, il en est réduit à ne pas pouvoir faire grand chose. Une commission a été créée pour faire des propositions. Il est suggéré de créer un observatoire des transports pour

réfléchir aux problèmes, comprendre les besoins mais les moyens suivront-ils ?

III 2 2 L'Université, la recherche et l'éducation nationale pénalisées

Les problèmes de communication, difficultés de déplacements, isolement, absence de téléphones, absence de moyens informatiques, rétention de l'information perturbent le fonctionnement des établissements scolaires et des services et se répercutent sur la qualité de l'éducation.

Actuellement le taux de scolarisation est officiellement au Gabon de 100% pour les enfants de six à seize ans (scolarité obligatoire), il y a des écoles partout dans les villages mais avec un manque d'enseignant. Les redoublements sont considérables, les classes surchargées. Il existe une carte scolaire mais il arrive que des députés ouvrent une école dans leur village sans en tenir compte.

Les instituteurs ne restent pas en milieu rural, ils souffrent de leur isolement. Des zones retirées n'ont pas de bureau de poste, il n'y a pas de liaison possible de l'instituteur avec son supérieur hiérarchique. Il faudrait au moins deux semaines pour que le courrier de l'administration soit acheminé simplement entre Libreville et Lambarené alors que les deux villes sont reliées par une route goudronnée et que les transports en commun la sillonnent constamment. La pénurie de moyens de communications et la centralisation du pays obligent les enseignants à se déplacer jusqu'à Libreville pour aller chercher leur salaire d'où un fort taux d'absentéisme.

Le secteur est mal connu, on manque de données chiffrées en raison des carences au niveau de la collecte et de la transmission des données. La Direction de la programmation et des investissements est chargée de publier les statistiques mais elle a des difficultés de collecte; on se base sur les relevés d'entrée et de sortie faits par les chefs d'établissement et envoyés par la poste qui laisse à désirer. Les données ne sont pas exploitées à temps, pas réactualisées, les annuaires ont deux ans de retard, l'information est caduque.

Dans les services de l'Education nationale, la communication intra et inter services est difficile car il n'y a pas suffisamment de téléphones. L'Institut pédagogique national situé près de l'aéroport est dépourvu de lignes téléphoniques et donc coupé de tout contact alors que les agents sont censés travailler avec les opérateurs économiques pour avoir des informations sur les offres d'emplois pour l'orientation des élèves.

La rétention de l'information s'ajoute aux difficultés matérielles: le fait que cinq correspondances aient été adressées au Ministère à propos de ce projet sans qu'aucune réponse ne soit donnée est tout à fait significatif. " Le fonctionnaire ne vas pas spontanément vers l'information ; identifier les sources est difficile, l'environnement est défavorable et l'attitude des individus manque souvent d'ouverture ”.

Pour tout le Ministère de l'Education nationale il n'existerait que 36 ordinateurs.

à l'Université

Les Etats généraux de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur qui se sont déroulés à Libreville du 3 au 6 mars 1998 ont reconnu que le fossé qui s'élargit dangereusement entre les nations s'explique en partie par leur plus ou moins grande maîtrise de la science et de la technologie. Il est reconnu que la production scientifique gabonaise reste davantage liée à des efforts personnels qu'à un véritable environnement scientifique.

De toute évidence, le travail universitaire et de recherche se fonde sur l'utilisation de moyens d'information et de communication qui permettent l'accès à des bases de données documentaires, la participation à des travaux collectifs et aux débats sur les grands enjeux scientifiques d'aujourd'hui. C'est d'abord pour les besoins de la recherche aux Etats Unis et en Europe que s'est créé puis développé le Web, le réseau mondial qui s'identifie aujourd'hui à Internet. C'est dans ce secteur que les besoins sont les plus pressants et les avancées les plus rapides dans le monde mais le Gabon accuse un grand retard. Louis Marc Ropivia du CERGEP, géographe et ancien ministre de l'éducation et de la recherche déplore une situation aberrante au niveau de la faculté des Lettres qui laisse les chercheurs démunis et les décourage :

- en 1990-91 puis en 1998 explique t-il, il y a eu une réduction des lignes téléphoniques dans les services publics. Aujourd'hui, aucun doyen de l'Université ne peut appeler à l'extérieur du pays, les chefs de département n'ont pas le téléphone. Seuls le Recteur et le vice recteur peuvent appeler l'étranger, le seul fax se trouve dans le bureau du vice recteur. Il faut plus d'un an pour obtenir une ligne aujourd'hui alors que dans les années quatre vingt il suffisait de quinze jours. Dans de telles conditions certains "se débrouillent" pour obtenir des lignes "pirates" non déclarées ce qui empêche sur ces lignes de se brancher sur Internet.

Au niveau de la recherche publique, au Centre national de recherche, le CENAREST la création récente d'un département d'information scientifique et technique suscite beaucoup d'espoirs. Il comprend deux sections :

1 -acquisition de l'information, - avec création d'une base de données et d'un service de consultation ; il s'agit en recensant le potentiel scientifique et technique de savoir qui fait quoi, de dégager des secteurs prioritaires et de faire des propositions.

2 - édition et diffusion avec une unité audio-visuelle et des revues. 9 millions de FCFA sont disponibles pour l'équipement.

En ce qui concerne la formation à l'informatique, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'IAI conjuguées à l'absence de filière spécifique à l'université créent une situation d'urgence. La formation à l'informatique est un des éléments clés d'une stratégie de communication.

En conclusion de ce chapitre

On remarque que les mêmes constats avaient été faits dans le cadre du projet Réseau pour le développement durable RDD qui avait placé l'éducation nationale dans les secteurs prioritaires pour le développement de la communication et des usages d'Internet et qui

préconisait la création d'un réseau Intranet associé à Internet ? Il faudrait faire le bilan de ces actions et en tirer les enseignements.

“ Les nombreux constats dégagés de l'analyse de la situation du système éducatif font ainsi voir son informatisation comme pratiquement la seule solution performante au traitement de l'immense quantité d'informations manipulée par son administration. Mais l'Éducation Nationale couvre un vaste territoire et l'impossibilité de centraliser l'ensemble, impose la mise en place d'un réseau informatique faisant le lien entre tous ses partenaires diversement équipés en matériels et logiciels.

Il faudra donc libérer le système des importantes contraintes imposées par les solutions propriétaires et l'optimiser en recherchant les meilleurs standards. Le réseau Intranet, associé à Internet, du MEN ne pourra pas voir le jour à court terme, mais sa venue peut certainement être préparée. C'est pourquoi un premier programme d'accès à Internet est proposé et devrait rapidement créer le besoin de communiquer avec le monde non seulement passivement, mais surtout d'une façon active en développant déjà une base de données consistante sur un premier site Web ”.

III 2 3 La culture oubliée

Au Ministère de la culture un plan avait été défini en 1980 pour la décennie, quelques actions ponctuelles ont eu lieu mais pas réellement le programme envisagé. En 1993 des assises de la culture se sont déroulées, mais il n'y a pas eu un début d'exécution du programme.

Le musée national initié par l'ORSTOM (qui a quitté le pays depuis) disparaît sous la poussière, les archives se perdent, comme les bandes enregistrées par l'ORSTOM sur les expressions culturelles nationales. Il existait un projet de centre international des cultures bantous en collaboration avec l'Union Européenne, financé pour 4,5 millions avec une commission nationale pour le gérer mais il n'a pas abouti.

Il n'existe pas de théâtre national, rien non plus sur les droits d'auteur.

Point positif, la bibliothèque nationale qui fonctionne avec le soutien de l'ACCT, a des accès à Internet. L'ACCT a aussi créé des centres de lecture et d'animation culturelle, 10 dans tout le pays qui sont très appréciés.

III 2 4 Un conseil économique et social qui ne joue pas son rôle de "reflet de l'opinion publique"

Le Conseil économique et social qui a pour rôle de conseiller les Ministères sur leur politique devrait être une expression de l'opinion publique, “ il est là pour réagir à la place des populations en recueillant leurs opinions et besoins ”.

Le CES est l'une des plus anciennes institutions du pays, créé en 1963. C'est une assemblée

de représentants de la société civile, des syndicalistes en particulier, et qui comprend 99 conseillers non permanents élus par leurs pairs, et sept membres du bureau. En 1992 il a pris une nouvelle forme après la conférence nationale, une loi organique a été promulguée. L'objectif du CES est d'étudier les problèmes dans les différents secteurs économiques du pays et de conseiller le gouvernement pour les résoudre. Huit secteurs sont concernés :

- le travail et l'emploi,
- les affaires sociales,
- l'aménagement du territoire,
- le cadre de vie, l'environnement,
- l'économie les finances, le budget,
- les relations extérieures, le commerce
- les activités productives, les matières premières, la recherche et la technologie,
- l'agriculture, la pêche, les forêts, l'alimentation.

Il y a deux sessions annuelles de l'assemblée et une commission permanente qui peut s'auto saisir d'un problème et qui recueille les avis du conseil. Il s'agit de recueillir les avis de la population, les conseillers sont chargés de la collecte des attentes et des besoins de la société civile et formulent des avis.

La collecte des informations est prévue tous les deux ans. Un séminaire a eu lieu en 1997 en province sur le développement rural avec pour thème, le montage de projets, en relation avec un collectif des ONG du Gabon. Ensuite il n'y a pas eu de collecte en 1998 et 1999. On utilise aussi des personnes ressource de l'université.

Le département de la communication, service rattaché au cabinet du Président comprend trois personnes, ses objectifs sont : - d'établir des fiches et des notes de synthèse pour le Président, des dossiers pour des études, et pour la presse, - de vulgariser les actions du CES. Ils ont une publication, un journal, des archives audio visuelles avec un petit matériel de production de télévision mais depuis la nouvelle "médiature" et l'austérité financière à la fin de l'année 1997, la publication s'est arrêtée.

Au Conseil économique et social, il n'y a pas de mémoire, les brochures, les revues, un journal n'existent pas. L'idée de faire un magazine se heurte au manque d'argent du service communication. Le budget du CES est de 760 millions de FCFA; le service de la communication ne reçoit pas grand chose et ne peut pas fonctionner normalement, il n'y a aucune transparence financière, les journalistes ne disposent même pas d'une ligne téléphonique.

III 3 Dans le secteur privé la communication est peu pratiquée

Le secteur privé est puissant au Gabon et dominé par les entreprises du pétrole, des mines et de l'industrie du bois qui sont en partie aux mains d'opérateurs étrangers pour qui communiquer dans le pays n'est pas vraiment perçu comme une nécessité. Dans ce contexte il

est paradoxal que la chambre de commerce ait été reprise en mains par l'Etat ce qui compromet son rôle d'intermédiaire entre les entrepreneurs et les pouvoirs publics.

L'opposition public privé dans le secteur du commerce et des entreprises

Le rôle de la chambre de commerce est d'être une courroie de transmission d'une part entre les pouvoirs publics et les entreprises d'autre part entre les entreprises et l'extérieur mais elle est dans l'impossibilité de jouer son rôle étant donné son changement de statut et le peu de moyens consacrés à l'information.

La Chambre était gérée par le secteur privé jusqu'en 1978. Ensuite c'est l'Etat qui a nommé le Président, (un économiste universitaire aujourd'hui) et les opérateurs privés ont commencé à s'en désintéresser bien que l'ensemble des opérateurs économiques soient de facto membres de la chambre. **La dernière assemblée générale de la chambre a eu lieu il y a quinze ans.** Depuis 1978, les grands opérateurs s'y intéressent peu. Ils se regroupent dans le puissant syndicat des multinationales, la Confédération du patronat gabonais, (CPG) qui comprend le secteur pétrolier, les mines, le commerce et les industries du bois. Les patrons de ces secteurs sont des Français, les Gabonais dirigent plutôt les entreprises nationales, comme l'huilerie. Il existe aussi des syndicats de petits commerçants par secteurs. La carte de commerçant est faite par le Ministère du commerce qui dépend du Ministère des Finances

Avant l'instauration de la TVA il y a cinq ans les ressources de la chambre étaient considérables ; elle percevait 3% de la taxe sur le chiffre d'affaire des entreprises . Aujourd'hui la Chambre de commerce est en crise profonde : de 2 à 4 milliards par an, le budget est passé à 720 millions en 1998-99 et à 500 millions cette année ce qui ne couvrirait pas les frais, à peine les charges salariales. C'est l'immobilisme et avec la vogue des privatisations on craint la suppression de la chambre. Il faudrait rechercher une synergie avec la CPG mais comment faire la jonction ? La perte d'autonomie est un obstacle. La chambre ne possède pas de commission permanente. Elle possédait auparavant des biens, l'aéroport, le port à bois, l'office des ports et rades du Gabon qui a été rétrocédé à cet office pour le franc symbolique. Le patrimoine immobilier a été récupéré par l'Etat.

La communication devrait être au centre des activités de la chambre de commerce. Un journal existe qui paraît tant bien que mal. Alors que sa périodicité est de trois mois le dernier date de juin 1999. La chambre de Libreville fait partie de l'association des chambres de commerce francophones et est en relation avec plusieurs chambres françaises, Brest, Paris. Des négociations ont eu lieu avec la chambre de commerce de Paris pour une coopération sur la documentation et l'information économique, la création d'une bibliothèque et d'un centre de documentation. La mise en œuvre de ce centre était prévue avec une liaison Internet. Le dossier était prêt en juin mais il y a eu des grèves et une coupure des contacts ; le financement prévu est allé à un autre pays.

L'activité des deux journalistes de la chambre consiste à suivre l'actualité à organiser des réunions, par exemple dernièrement sur la pêche avec un homme d'affaires. Ils font passer des

communiqués par les médias, presse, radios, télévision ; RTG1 avait une émission économique dans les années 1990-95, “ la journée du manager ” et radio 2 une émission éducative et de promotion, “ le monde des affaires. ” Elles ont disparu par manque de sponsors. Les deux journalistes souhaitent créer une page web et un feuillet qui paraîtrait une fois par semaine mais ils ne sont pas équipés par la Chambre, l’ordinateur multimédia du bureau est personnel. Quand ils veulent organiser des débats ils vont eux mêmes chercher leurs confrères des médias et les raccompagnent car ceux-ci n’ont aucun moyen. On cite l’exemple de l’émission “ femmes et destins ” très appréciée sur la vie des femmes pour laquelle les deux journalistes sont obligés de parcourir Libreville à pied.

De leur côté les entreprises estiment qu’on doit leur proposer une communication gratuite, elles ne veulent pas dépenser pour cela ; Les entreprises ne communiquent pas assez, elles estiment que leur fonctionnement relève du secret ; La publicité est quasiment inexistante ; sauf dans le secteur automobile où elle est payée par les marques. De toutes façons les grandes entreprises ont le marché et ne voient pas la nécessité de communiquer, c’est le cas de Vivendi par exemple qui a racheté la société des eaux et de l’énergie du Gabon, la SEEG. Il n’y a pas à Libreville de foire exposition.

Au niveau des PME PMI, existe un ministère dynamique mais la culture d’entreprise n’existe pas . Une réflexion est en cours pour que le tissu national s’imprègne de la notion d’entreprise ; il y a une volonté mais les mécanismes pour faire des affaires ne sont pas connus.

Le Ministère tente de recenser le secteur informel, en passant par les syndicats. Il est formé de 60% d’expatriés, des commerçants et artisans qui paient seulement le droit de timbre sur les marchés. Une campagne est faite pour dissocier imposition et enregistrement ; 30% de l’économie gabonaise relèverait de l’informel.

Un pôle commercial, centre d’affaires géré par le Ministère des Finances vient d’être créé dans un immeuble financé par Elf. Ce sera un centre de formalités équipé en ordinateurs et avec Internet où les démarches pour les commerçants, très compliquées ; devraient être facilitées. Ce nouveau centre aurait dû démarrer depuis six mois.

III 4 En ville, à Libreville

Pour avoir un aperçu des modes de communications et des besoins de la population nous avons effectué des sondages sur quelques télécentres et rencontré des familles dans un quartier populaire de Libreville le soir.

III 4 1 Les télécentres, la meilleure solution

Les télécentres privés sont certainement la meilleure solution pour insérer un pays dans la “ société de l’information mondiale ”. Les télécentres qui offrent au public des

accès au téléphone peuvent former un tissu de petites entreprises performantes créatrices d'emplois et assurer un ensemble de services de base à des coûts modestes dans tous les quartiers, surtout les plus populaires. Ils sont de fait les vecteurs par lesquels peut passer une nouvelle culture de la communication ; avec un service de fax, photocopies, saisie de données et des accès à Internet. L'avantage du télécentre privé par rapport au télécentre communautaire, c'est qu'il s'adapte aux besoins du marché. Le petit entrepreneur qui ouvre sa boutique investira en fonction de ce qu'il perçoit de son environnement. Cependant pour que de telles entreprises soient viables et puissent essaimer un certain nombre de conditions minimales sont requises qui relèvent d'abord de l'opérateur de télécommunication :

- un coût raisonnable de la concession,
- un prix abordable de la communication,
- une bonne gestion de la facturation et des recouvrements.

Pour que se multiplient les accès à Internet il est nécessaire de baisser les taxes sur le matériel informatique, et de former des médiateurs qui feront l'interface entre la machine et l'utilisateur. Des prêts bancaires à taux faible pourraient être accordés par les banques pour l'acquisition du matériel informatique.

Le Gabon pourrait s'inspirer en ce domaine de l'expérience du Sénégal qui est une incontestable réussite²¹

III 4 1 2 Des télécentres peu performants au Gabon

En ville le long d'un axe qui va de l'hôtel Méridien au centre ville, le premier télécentre près de l'hôtel est fermé, le bureau de poste compte deux cabines, le second télécentre ouvert en décembre 1997, avec trois lignes est arrêté aussi depuis octobre 1999 pour non paiement. Son gérant, un béninois est en colère contre son partenaire indélicat qui n'a pas payé les factures. Il s'est associé avec un ami togolais, homme d'affaires, qui a apporté l'investissement (1 million par ligne). Lui même a fourni le local, une ancienne boutique qu'il a transformé pensant que la téléphonie était un bon créneau. Le local était gratuit, son salaire fixé à l'amiable. Avec un prix de 150 F l'unité, dont 110F pour l'OPT et 40 pour l'opérateur privé, il pouvait atteindre un chiffre d'affaires de 80 à 100 000 F par jour, quelques 3 à 3,5 millions par mois. Aujourd'hui la dette auprès de l'OPT est de 15 millions. Pour qu'un tel arriéré soit possible il pense qu'il y a eu des trafics avec quelqu'un de l'OPT. Il appelle à des sanctions contre les propriétaires malhonnêtes.

Deux autres télécentres sur ce même axe sont fermés.

Dans une commune périphérique OVENDO, trois télécentres se situent à un carrefour. Dans l'un d'eux le téléphone est coupé en raison là encore d'un retard de paiement ; il faut payer le 20, le gérant l'a fait le 3 janvier. C'est un gabonais qui emploie des étrangers nigériens ; alors que le salaire minimum est de 80000F au Gabon l'employé touche entre 50 et 70 000F. Un de ses jeunes parents fait de la saisie sur ordinateur dans un petit local qui comprend aussi un

²¹ Voir l'étude sur les besoins dans le secteur de l'échange au Sénégal par Annie Chéneau-Loquay dans le CDROM Internet au Sud édité par l'UNITAR en 1999.

lit où se repose une jeune femme secrétaire. On trouve aussi un photocopieur.

Un télécentre est une activité rentable comme le montre l'exemple suivant :

Revenus d'un télécentre de Lambarené sur une année (septembre 1998, août 1999)					
	<i>chiffre d'affaire</i>	<i>redevance</i>	<i>nombre d'unités</i>	<i>revenu OPT</i>	<i>revenu télécentre</i>
<i>septembre</i>	3567311	76464	23782	2140387	1426924
<i>octobre</i>	3306851	76464	22046	1984111	1322740
<i>novembre</i>	2981425	76464	19876	1788855	1192570
<i>décembre</i>	3158813	76464	21059	1895288	1263525
<i>janvier</i>	2691977	76464	17947	1615186	1076791
<i>février</i>	1220483	76464	8137	732290	488193
<i>mars</i>	1892501	76464	12617	1135501	757000
<i>avril</i>	2681041	76464	17874	1608625	1072416
<i>mai</i>	2262761	76464	15085	1357657	905104
<i>juin</i>	1963691	76464	13091	1178215	785476
<i>juillet</i>	2007371	76464	13382	1204423	802948
<i>août</i>	1594241	76464	10628	956545	637696
TOTAL	29328466	917568	195523	17597080	11731386

III 4 1 3 Une mauvaise gestion de l'OPT

Nous avons pu appréhender à Lambaréné la nature et l'ampleur des problèmes que pose une gestion de l'OPT trop laxiste par rapport aux mauvais payeurs. La question des arriérés de paiement est cruciale au point qu'elle pourrait gêner les repreneurs éventuels de la société, car de nombreuses entreprises ou particuliers ne paient pas leur facture de téléphone :

Exemple de deux télécentres à Lambaréné :

VIOTEL : factures non payées pour les périodes -de juillet à octobre 1997, - novembre 1998, - de juillet à décembre 1999, soit une somme due de 6 646 666F

DANTEL : - de février à avril 1997, - de septembre à décembre 1998, - l'année entière 1999, soit 32 millions de F

Le télécentre Don Robert avec trois lignes dans le quartier commercial doit 5,3 millions de février à septembre 1999.

Comment peuvent s'expliquer de telles anomalies ?

1- Par le coût très élevé de l'ouverture d'un télécentre qui oblige à ouvrir cinq lignes ce qui ne favorise pas leur développement

Les frais s'élèvent à 4 322 250F soit :

- 54 450 F de taxe de raccordement par ligne
- une avance sur consommation de 270 000F par ligne
- une caution de 540 000F par ligne

Parfois l'OPT ne peut pas accorder cinq lignes et n'en attribue que trois.

Pour une téléboutique l'OPT facture l'unité à 90F, le gérant à 150F maximum, au delà c'est

illégal.

2- Par les retards dans la facturation : le paiement est mensuel, les factures sont envoyées par la poste avec des retards parfois considérables, 15 jours au moins après l'échéance, plus souvent un à un mois et demi voire deux mois.

3- Par l'absence de décentralisation : le listing arrive très tard de Libreville, le centre local n'est pas habilité à percevoir les factures, il n'y a pas de gestion comptable . "Quand l'ordre arrive de couper ou de rétablir une ligne on le fait mais pas avant"

3 - Par un manque de rigueur vis à vis des propriétaires peu enclins à payer leur facture.

III 4 2 Les cybercentres

Il existe de nombreux projets Internet au Gabon²² qu'il faudrait évaluer. Internet existe au centre culturel français avec un site et un cyber centre, à la bibliothèque nationale, au PNUD, au SYFED situé à l'ENSUP, au CRDI à la faculté de médecine.(voir projet)

Le cyber centre du PNUD est un exemple de l'attrait qu'exerce Internet sur les jeunes. Il a permis à certains d'entre eux, très motivés et qui s'étaient formés en autodidacte d'exercer leurs compétences et d'en d'acquérir de nouvelles.

L'association " Espace Internet Gabon " créée en janvier 1998 pour ouvrir le cyber centre, a eu d'emblée un grand succès auprès des jeunes et a atteint très rapidement 1800 membres, des étudiants pour la plupart.

La cotisation mensuelle de 1600F permettait de venir 5h par mois avec une carte de membre actif et de bénéficier de certains avantages ; un accès élargi en étant bénévole pour former les autres. Chacun trouve sur la toile ce qui concerne ses centres d'intérêt ; une étudiante en médecine membre de l'association, trouve par exemple des cours en gastrologie, elle n'était pas venue depuis deux mois mais auparavant venait pratiquement tous les jours.

Depuis deux à trois mois la gestion du centre a changé au détriment des membres de l'association ; l'accès est réservé aux membres des groupes de travail du présent projet.

L'ouverture de cyber centres à Libreville est confrontée à la pénurie de locaux et au coût élevé de l'immobilier.²³

III 4 3 Dans un quartier urbain pauvre

²²Selon un rapport confidentiel du Conseiller régional aux nouvelles technologies de l'ambassade de France, la France a créé ce poste de conseiller régional NTIC qui concerne toute l'Afrique francophone depuis deux ans. Il ne dispose pas d'un ordinateur officiel, il est localisé à l'IAI.

²³ Le problème de locaux est posé au PNUD par Africa n°1 qui est gêné par l'afflux de jeunes au cyber centre, d'autant que le HCR en face attire des réfugiés. Africa one voudrait que le cybercentre quitte les lieux, ce qui n'est pas évident étant donné le que le PNUD n'est pas prêt à assumer.

Une enquête le soir auprès de trois familles dans un quartier populaire de Libreville donne une idée des besoins et des perceptions.

Téléphoner pose problème après 22h quand les trois télécentres à proximité sont fermés car les lignes domestiques sont rares . Le réseau est saturé pour beaucoup de zones la demande est forte et l'offre déficiente.

Pour le téléphone cellulaire les prix ont baissé; ils sont passés de 400 000F en moyenne à quelque 150 000F aujourd'hui.

La principale radio en terme d'audience est la chaîne 1 pour les informations nationales puis AFRICA n°1 en particulier à 14h au moment de "la parole des auditeurs". On apprécie les informations plus axées sur l'international. Il existe de nombreuses radios musicales que l'on choisit évidemment selon ses goûts, la musique afro antillaise de Radio Unité est très connue. Les femmes s'intéressent assez peu à la radio et préfèrent discuter entre elles.

A l'intérieur du pays on nous donne l'exemple de la sous préfecture de Matsatsa dans la zone de Lastourville. La ville minière de Moinda est mieux équipée mais dans un village comme Kango on reçoit mieux les radios étrangères, Radio Congo que les radios nationales.

La télévision nationale est regardée par les hommes au moment des informations, très peu par les femmes. La chaîne 2 semble être préférée, "une meilleure densité des programmes" et une meilleure qualité de l'image. Les informations internationales sont considérées comme plus fiables que celles concernant le pays où on déplore "un excès de censure." Les personnes aspirent à avoir les chaînes du bouquet mais les prix sont élevés aussi le recours à des systèmes frauduleux est-il répandu. Le trafic des chaînes serait une pratique organisée par les Nigériens qui vendent des décodeurs et trafiquent les branchements. Nous en avons un exemple chez un voisin ; l'antenne et le décodeur ont coûté 70 000 F. Un téléviseur coûte entre 200 000 et 300 000F. La qualité de l'image est correcte dans l'ensemble; elle blanchit de temps en temps pendant quelques secondes ce qui ne perturbe que très peu la réception. Une autre famille indique qu'elle paie la redevance annuelle de 694 000F à TVSAT? Sa chaîne préférée est Canal Horizons pour les films et le football (pour les hommes).

III 5 Dans deux villes secondaires

III 5 1 Lambarené

A lambarené à l'hôtel Sofitel le gérant utilise un téléphone AMPS qui marche très bien ; Il y avait avant l'installation du GSM des problèmes de saturation qui sont résolus depuis que les abonnés ont changé de système, aujourd'hui c'est le GSM qui est saturé. La ligne fixe pose parfois problème, le réseau est resté hors d'atteinte pendant 10mn ce jour mais dans l'ensemble son fonctionnement est correct.

Le central de Lambarené est prévu pour 756 lignes, une extension est demandée. 736 lignes existaient en décembre 1999. Mais 177 résiliations ont été faites, la plupart des lignes sont suspendues pour non paiement et aussi pour diminuer la saturation du réseau. Ces résiliations sont irrégulières, deux seulement ont eu lieu en 2 ans. Une cinquantaine de demandes de lignes sont en attente. On note un accroissement de la demande en téléphone. Le réseau a été renouvelé il y a sept ans mais il aurait fallu prévoir une plus grande capacité. Outre Lambarené, une seule autre agglomération de la région a le téléphone, Njole avec 181 lignes, un réseau saturé et 18 résiliations.

Les problèmes sont :

- la saturation au niveau du réseau,
- des zones non desservies,
- un réseau de transmission vieillissant, il est prévu qu'il passe en numérique ; Libreville, Franceville et Port Gentil sont déjà équipées,
- l'absence de formation des agents pour la commercialisation. Les agents sont des techniciens (2 pour la gestion du central, 10 pour l'entretien du réseau, 4 pour la transmission) sans formation pour gérer les aspects commerciaux au niveau de la clientèle.
- une mauvaise communication interne ; la communication interne à l'OPT est mal véhiculée ; " on apprend par l'extérieur ",
- aucune information ou formation en ce qui concerne Internet.

A Lambarené il existe une liaison Internet à l'hôpital et deux autres chez des particuliers. Il est difficile de se connecter.

La poste ne fonctionne pas bien. Il faut un mois à un mois et demi pour recevoir une lettre depuis Libreville. Il y a pourtant un départ et une arrivée du courrier une fois par semaine. On vient juste de mettre en place un système avec un acheminement quotidien par un transporteur. Il n'y a plus de liaison par Air Gabon sauf exceptionnellement.

Une grande parabole a été installée qui permet de capter les télévisions nationales plus les chaînes du bouquet, (sauf Canal Horizon), CFI, TV5, CNN, Tele Africa, Tvplus avec une antenne normale sans devoir payer de redevance ?

III 5 2 Port Gentil, une exception

Etant donné son rôle de capitale économique du pays avec la prégnance des activités pétrolières, Port Gentil dispose d'équipements meilleurs que les autres villes secondaires du Gabon mais qui ne sont pas forcément à la portée de toute la population.

Port Gentil compte 120 000 habitants. C'est un isolat accessible seulement par bateau ou avion²⁴, il n'y a jamais eu de route depuis Libreville malgré plusieurs projets. La Société de

²⁴ L'avion de la compagnie privée Air International pour Port Gentil prévu à 15h30 part à 17h30 parce que la compagnie est approvisionnée en carburant par le seul camion disponible qui sert d'abord la compagnie nationale...

navigation intérieure (la SENI) n'existe plus ce qui pose des problèmes de ravitaillement avec parfois des pénuries de produits de base. Un bateau d'un particulier et des pirogues font la navette mais les bateaux sont mal entretenus.

ELF s'est délocalisé à Gamba plus au sud depuis deux ans; Du matériel peut être transporté par le fleuve mais le personnel est transporté en avion; le pétrole ne mobilise de la main d'œuvre que pour la prospection, dès qu'il y a un derrick il n'y a plus beaucoup d'emplois. Elf a élagué ses activités connexes, ses ateliers mécaniques, ses véhicules. Toutes sortes de stratégies ont été utilisées pour "dégraissier", les retraites anticipées, les départs volontaires. De 450 à 500 employés, ils sont aujourd'hui moins de 300.

Beaucoup d'efforts sont faits pour minimiser la pollution;

Une usine de contre plaqué a été reprise par une société italienne qui a restructuré, diversifié ses produits et embauché plus de 200 personnes. Ils terminent une usine de produits dérivés pour l'exportation qui créera de nouveaux emplois.

III 5 2 1 A Port Gentil, la gestion municipale

La mairie emploie 478 personnes . Le SMIG au Gabon est à 44000F, 60 à 70 000 avec les primes; les bas salaires sont autour de 104 000 F à la mairie (celui de la femme de ménage).

Il y a des zones de la ville où les lignes téléphoniques ne passent pas, dans les quartiers périphériques.

La mairie a ouvert un site Internet à la bibliothèque avec l'aide du département de la Seine Saint Denis en France.

Il existe une revue de petites annonces et un journal municipal qui a été abandonné mais qui va ressortir. Les entreprises ont leur bulletin. Il existe aussi une chaîne de radio locale, radio Mandji. On reçoit ici le Monde le lendemain.

La loi sur la décentralisation de 1996 n'est pas appliquée, pas de décrets d'application, ici il y a en principe quatre arrondissements mais sans moyens en personnel et en locaux.

Les télécentres semblent fonctionner correctement à Port Gentil. Le long d'un axe qui va vers la mer depuis le carrefour Printemps en traversant un quartier populaire sur 1,5 km on trouve trois télécentres. L'un est ouvert depuis 1998 et n'a jamais eu de lignes coupées; le propriétaire, un "intellectuel" gabonais possède trois téléboutiques; il relève tous les jours la recette. L'établissement est ouvert de 7h30 à 23h avec un seul employé qui est totalement exploité : il ne bénéficie pas de jour de congé et est très mal payé.

Une autre boutique possédée par une commerçante est gérée par un homme Peulh sénégalais.

III 5 2 2 Un secteur pétrolier privilégié

Les entreprises du secteur pétrolier bénéficient de moyens de communication sans commune mesure avec ceux des autres secteurs d'activité et surtout avec l'administration nationale.

Dans l'entreprise SOGARA, société gabonaise de raffinage

SOGARA existe depuis 1967, c'est une société privée détenue à 25% par l'Etat à 75% par les pétroliers (Total Fina Elf 43%, Shell 18%, AGIP 3%) dont l'objectif est l'approvisionnement national en carburants. C'est la seule raffinerie au Gabon mais à partir de 2003-2004 le monopole doit disparaître. Il leur faut trouver de nouveaux gisements, d'ici deux ans, ils prospectent en eau profonde. Les entreprises américaines sont arrivées il y a deux ans et ont trouvé un bon gisement off shore ce qui pose un défi aux autres. Un comité de réflexion existe pour faire baisser les coûts pour être concurrentiels et gagner 1,5 milliards par an.

SOGARA compte 380 agents dont 8 expatriés au lieu de 450 avant la dévaluation et avant que que la Banque Mondiale ne pousse à "dégraisser".

On utilise les outils les plus modernes. 25 lignes sont raccordées à l'OPT (avec une forte suspicion de piratage). Le central téléphonique installé par Alcatel (SOGEC) permet la sélection directe à l'arrivée, chaque agent a sa ligne directe. La société dispose d'un téléphone satellite inmarsat mais on n'en voit pas l'utilité à 2,10\$ la minute. Par contre on utilise le système France Direct (call back) en accord avec l'OPT pour 9,50FF la minute au lieu de 17,50FF aux heures de bureau. Le système informatique est très développé avec une messagerie interne et Internet mais le fournisseur d'accès Internet Gabon ne marche pas. Ils ont 4 fax, une ligne spécialisée à 64kbps qui coûte 1,2 millions par mois plus la TVA (à 18%).

Un service de communication interne s'emploie à organiser des voyages pour les retraités; après 30 ans de présence on leur offre un voyage, Maroc, France, Dubaï . Ce service publie une revue à diffusion interne et externe, "Octane" tous les six mois qui coûte très cher 5 millions pour 1500 exemplaires fabriqués par la méthode traditionnelle. Ils cherchent à s'équiper en PAO et travaillent sur un journal télématique.

Le contraste est extrême avec le milieu rural complètement sous équipé.

III 6 En milieu rural

Vers Lambarené par la route goudronnée depuis Libreville

A Toum à 45 km de Libreville, une petite ville entre 4 et 5000 habitants, on capte toutes les radios, et les deux chaînes de télévision.

Il existe outre la poste, deux postes téléphoniques publics : un téléphone à pièces dans une boutique ; un télécentre avec trois cabines prévues mais une seule qui fonctionne ; elle appartient à un technicien de l'OPT, qui gagne entre 18000 et 40000F par jour en moyenne, quelques fois beaucoup plus (60 à 70000F) quand les étrangers dits Maliens, les commerçants locaux, appellent chez eux . Etant donné la pénurie de lignes, il vend l'unité à 200F. Il n'y a que quelques téléphones privés chez des commerçants.

En dehors des bourgs quelques maisons s'étalent le long de la route en bordure de la forêt, construites en planches et en tôles. On vend au bord de la route des produits divers à des prix

élevés ; (un pot de noisettes (250 à 300gr) à 1000F, 1000F un bol de “chocolat”, 1000F un baton de manioc, 300F un petit ananas)

Des populations rurales ont tendance à se rapprocher de la capitale. De plus en plus de familles venues du sud, de la région de Tchibanga très isolée (pas de route praticable en dehors de quelques camions, pas de téléphones), s'installent le long de cette route, pour cultiver des produits qui sont vendus sur place. Ils produisent du taro, du manioc, élèvent des porcs et récoltent le vin de palme. Des minibus font le trajet Libreville Lambarené et retour deux à trois fois par jour. Ce sont les seuls moyens de communications et ils sont souvent surchargés.

A Kangou, jolie préfecture (fief d'un haut "dignitaire") près de la rivière Komo mais installée à l'écart de la route principale se trouve un bureau de poste neuf avec deux cabines. Au niveau de l'ancien débarcadère on compte une dizaine de boutiques tenues par des Peuls sénégalais ou maliens venus pour la plupart de la région du Fleuve Sénégal. Ils ont des difficultés de communication ; les lignes de la poste sont en dérangement , ils ont pris l'habitude d'aller à Libreville le vendredi jour de la prière avec les taxis. Le courrier depuis Libreville mettrait une semaine pour Dakar (3 pour Matam). Ils gardent des relations constantes avec le pays et font le voyage en avion (qui coûte 350000F).

Les lignes électriques et le téléphone vont jusqu'à Komo, et ne reprennent qu'à Lambarené.

Ekouk est un ancien chantier de bois abandonné. Aujourd'hui s'y trouve un projet FED (Fonds Européen de développement) de reboisement avec une petite activité de scierie sans téléphone.

On rencontre de nombreux chantiers de bois le long de la route, par exemple un camion qui sort de la forêt avec 45 tonnes, des grumes de 1,50 à 2m de diamètre, du “Pokou ” un bois de menuiserie, le dépôt est à 5km à l'intérieur de la forêt. L'entreprise appartient à un français, le camion va directement au port pour une exportation vers l'Europe. Les entreprises d'exploitation du bois auraient été avec celle du pétrole les premières au Gabon dès 1986, à utiliser, les moyens mobiles de télécommunication. Certains entrepreneurs doivent utiliser aujourd'hui les valises inmarsat qui permettent une liaison directe par satellite.

Au carrefour de Biffun, des petits groupes électrogènes existent chez certains commerçants mais pas de téléphone, On reçoit les radios nationales et la chaîne 1 de télévision.

A Makouke se trouve une importante entreprise nationale d'exploitation de palmiers et de production d'huile de palme brute qui emploie environ 1100 personnes contre 1600 en 1996. Cette unité est en relation avec une usine de raffinage et de décorticage du palmiste avec une production d'huile de palmiste qui emploie 250 à 260 personnes. La liaison se fait par le Fleuve Ogoué en bateau. Il y a eu des grèves à la plantation et à l'usine qui ne fonctionnent pratiquement plus depuis trois mois. Une cause de l'arrêt serait un manque de carburant alors qu'une raffinerie est située tout à côté. Les fournisseurs ne seraient pas payés ; cette entreprise mal gérée cherche un repreneur.

Le passage à la préfecture fantôme de Bifun créé en 1997-98 qui comprend le bâtiment administratif et trois cases seulement, montre le caractère aléatoire du découpage administratif.

CONCLUSION

Il ressort de cette analyse que le Gabon aujourd'hui est mal intégré dans un système mondialisé qui repose sur l'interconnexion de grands systèmes techniques basée sur la maîtrise de l'information et des télécommunications .

Les liaisons routières, aériennes, réseaux électriques, électroniques, financiers, les satellites, les câbles sous-marins insèrent la planète dans un maillage de plus en plus serré et forment un immense système qui ne fonctionne qu'en inter-connexion, en synergie. Internet exprime à l'extrême ce rôle de la connectivité qui est au cœur des processus actuels de développement mais Internet à lui seul ne peut pas induire ce processus de développement s'il n'est pas imbriqué dans le système des autres réseaux matériels et immatériels.

Comment développer le commerce électronique s'il n'y a pas de moyens de transports ou de dispositifs postaux efficaces pour acheminer les produits de l'entreprise jusqu'au destinataire final? Comment payer ses achats sans cartes bancaires, à quoi sert de diagnostiquer avec l'aide d'un ordinateur la maladie du patient isolé s'il n'y a pas d'hôpital où transporter le malade? Comment développer l'usage d'Internet dans les écoles et les universités s'il n'y a pas un réseau de téléphonie efficace et du personnel compétent?

Croire et faire croire que les pays africains pourront "faire un saut" et "brûler les étapes" grâce aux nouvelles technologies de la communication associées à la libéralisation de leurs économies est un leurre s'il n'existe pas en même temps les conditions du développement que sont des infrastructures matérielles correctes, des instances de gestion et de régulation efficaces, une ouverture d'esprit générale.

L'insertion des NTIC au Gabon risque de favoriser Libreville davantage que les autres régions et ainsi d'accentuer les disparités nationales d'un territoire dont la capitale est mieux reliée à l'extérieur qu'à son propre arrière pays.

IV - PERSPECTIVES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL

L'objectif de cette étude était de tenter de mettre en évidence les problèmes à résoudre au Gabon dans différents secteurs pour appuyer le travail des groupes de réflexion constitués .

Le projet comme indiqué dans le texte d'intention, « doit permettre de préciser les objectifs d'ensemble et des objectifs spécifiques à chaque secteur d'activité concerné. Il s'inspirera de la **démarche Gabon 2025**²⁵ et évaluera des scénarios pour les atteindre. Mais ce travail ne prendra véritablement son sens que dans la mesure où il émanera réellement de la société gabonaise et mobilisera les cadres afin que la stratégie trouve ensuite les soutiens nécessaires à sa mise en oeuvre. L'élaboration de la stratégie sera le résultat d'un **travail de réflexion collective impliquant au premier chef des responsables nationaux** choisis parmi les personnalités les plus dynamiques et les plus impliquées dans l'action professionnelle qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé.

Il place au premier rang de ses préoccupations le **renforcement des capacités** du pays afin de réduire les dépendances et de **renforcer le professionnalisme et la qualité**. Le renforcement et l'adaptation du dispositif de formation continue et initiale pour tous les métiers intervenant dans la communication est donc considéré comme une question hautement stratégique. **Un effort de formation** très important sera engagé afin que les cadres gabonais impliqués dans le projet maîtrisent l'évolution du contexte mondial de la communication sur les plans économique, juridique et technique. ».

Ces objectifs extrêmement ambitieux impliquent un engagement fort des membres des groupes de travail dans une action de réflexion et d'élaboration devant aboutir à des scénarios. Comment y parvenir ?

Dans le cadre précis du projet, qu'entend-on par communication pour le développement ? . S'agit t-il de l'ensemble de la vie économique ou de dynamiser les pouvoirs publics pour les rendre plus performants dans la gestion des affaires publiques? Ne faudrait il pas choisir d'appuyer d'abord les secteurs les plus aptes à produire un effet multiplicateur :

- les télécommunications en premier lieu, dont les fonctions nouvelles devraient être précisées par un cahier des charges qui définirait les impératifs d'un service universel,
- l'éducation pour former de jeunes médiateurs aptes à manier l'outil Internet et à former à leur tour les utilisateurs ?
- les médias pour préparer une grande campagne d'information du public sur le rôle et l'intérêt des nouvelles technologies.
- l'administration elle même où l'échange d'information est au cœur de la "bonne gouvernance" .

²⁵Gabon 2025 est un travail de réflexion prospective mené par le Ministère de la Planification. Les différentes possibilités d'évolution du Gabon d'ici 2025 sont regroupées en 4 scénarios types : "les requins", "la panthère", "le chien errant" et "l'écureuil".

Un plan de travail au niveau des groupes de travail devrait être élaboré d'abord, en définissant le nombre de séances à prévoir et les grandes étapes.

On s'appuiera sur des données fiables, des faits et des chiffres pour aboutir à des propositions concrètes et pas seulement en rester à des grandes idées, car ce ne sont pas les idées qui manquent, mais la manière de les appliquer dans un contexte donné plein d'obstacles.

Pour chaque réunion avoir un Président de séance (facilitateur) et un rapporteur. Commencer par une présentation brève de chacun précisant sa fonction et ce qu'il peut apporter.

- 1- Dresser l'état des lieux sur :
 - l'équipement en moyens de communication et d'information,
 - les modes actuels de communication et d'information internes au service considéré mais aussi au secteur, (comment communiquent et s'informent les commerçants)
- 2- Chiffrer l'état des lieux grâce aux témoignages précis des participants, étayés par des données collectées dans son service par chacun d'eux.
- 3- En déduire les problèmes leurs causes et conséquences dans chaque secteur d'activité.
- 4- Débattre des solutions concrètes pour les résoudre,
- 5- Proposer une stratégie pour y parvenir
- 6- Elaborer des scénarios

La formulation d'une stratégie information et communication pour le développement au Gabon doit tirer profit du travail qui est réalisé dans le cadre des projets antérieurs et notamment RDD, PRGIE, IST institutionnel, IEC multi-sectoriel mais ne pas refaire ce qui a déjà été fait. La stratégie ICD doit aller au delà de ces projets et associer plus directement les acteurs de la communication de masse et notamment les médias.

A court terme il s'agirait :

- D'informer sur le projet sur ces spécificités par rapport aux autres car il est mal connu et peut apparaître comme redondant
- De mener des actions de sensibilisation à partir des membres des groupes de travail
- D'élaborer une campagne nationale d'information
- De s'inspirer de la réflexion stratégique *Gabon 2025*. Il conviendrait notamment de s'intéresser à chacune des options stratégiques et d'en évaluer la pertinence dans le cadre d'une stratégie Information et communication.

Annexe 3 : L'expérience des télécentres au Sénégal

Le Sénégal est de très loin le pays qui compte le plus grand nombre de lignes publiques en Afrique, 6,17 % du total contre 2,60 en Afrique du Sud, 2,90 au Swaziland selon les chiffres de l'UIT pour 1996.

Au Sénégal, 65% des habitants sont accessibles par téléphone grâce à la prolifération des télécentres, 22,4% de plus en deux ans, qui sont des concessions accordées à des personnes privées par l'opérateur national et qui ont induit environ 6000 emplois soit deux fois plus que la SONATEL. En décembre 1999, il y aurait eu 7500 lignes publiques au Sénégal : 7000 lignes de télécentres, 500 lignes de publiphones dont 40% hors de Dakar. Ces télécentres sont de plus en plus équipés d'un fax et à Dakar d'une liaison Internet. 170 points phone sont installés en milieu rural.²⁶

Le gouvernement sénégalais a opté pour un service universel avec une politique centrée sur l'accessibilité de la majorité de la population. Le défi était de faire du téléphone un outil de développement, que chaque citoyen ne soit pas à plus de 5 km du téléphone, à une heure de marche. Il fallait d'abord assurer le service de base, et faire accéder le monde rural aux infrastructures. La privatisation de la SONATEL au profit de France Telecom n'a pas changé la politique de l'organisme qui doit se conformer à un cahier des charges très précis pendant cinq ans.

Le téléphone est devenu d'un usage courant au Sénégal à travers la forme d'accès originale et "populaire" que constitue le télécentre grâce auquel se développe une culture moderne de la communication tout en préservant la nature conviviale de la rencontre. Un télécentre n'est pas la cabine téléphonique anonyme de la rue ou du bureau de poste; c'est bien comme la cabine publique un lieu spécifique avec des cloisons mais qui comporte souvent une chaise et une table et qui se situe soit à l'intérieur d'un magasin soit à côté ; le télécentre est donc souvent associé à d'autres services, photocopie, fax dans les villes et plutôt restaurant ou simple buvette dans les bourgs.

Le système des télécentres a été créé au Sénégal en 1992 à la fois pour contrer la pratique de vente des appels à partir des lignes domestiques et aussi le vandalisme sur les cabines publiques. Pour ouvrir un télécentre il suffit d'en faire la demande, de produire une photocopie de la carte d'identité et de la carte de commerçant. Il faut payer une caution (300000 F), une taxe de raccordement deux fois plus élevée en campagne que dans les villes (67000F contre 192000F en avril 1998), un droit d'enregistrement et avoir un appareil pour la taxation; il coûte 100 000 F pour celui qui est agréé. Un local de 12m2 est en principe nécessaire mais la tolérance est large.

Le profil des propriétaires de télécentres est extrêmement varié, ce sont soit des commerçants déjà installés qui ajoutent cette activité à la leur : droguerie, photographie, restaurant, petite épicerie, religieux qui profite ainsi de son capital social, soit de nouveaux "entrepreneurs" souvent des jeunes ou des femmes qui se lancent dans cette activité, 50% seraient illettrés

²⁶ Selon les chiffres donnés par le directeur commercial de la SONATEL en décembre 1999.

selon nos enquêtes à Kaolack, seconde ville du pays.

Le succès des télécentres repose sur une gestion rigoureuse de la SONATEL. Quand un propriétaire de TC ne paie pas sa facture, on ne lui accorde pas de délai, la suspension intervient à la date d'échéance et il faut verser 5000 F pour récupérer la ligne. Le paiement se fait en liquide ou par chèque certifié. Si un TC est résilié le dossier est déposé chez le procureur car c'est un détournement des deniers publics. Depuis 1997 il n'y a eu par exemple qu'un seul cas de résiliation pour non paiement avec poursuite à Kaolack

La gestion du système des télécentres au Sénégal, est tout à fait caractéristique d'une certaine réussite d'un processus de privatisation ; c'est la libre concurrence seule qui joue et cette activité est profitable pour chaque partie et sans grand risque: pour l'opérateur en premier lieu qui relève les compteurs, coupe la ligne immédiatement en cas de non paiement et se garantit par une caution. Le coût de l'installation est relativement élevé pour le propriétaire mais la rentabilité assurée à condition que la gestion soit correcte car la fraude sur le nombre d'unités est impossible ; il s'agit donc là d'une activité lucrative enregistrée qui relève du secteur formel, par contre l'emploi généralisé comme gérants de parents qui sont peu ou mal payés se rapproche des pratiques du secteur informel, le droit du travail étant totalement bafoué en toute impunité.

Les demandes de nouvelles lignes à usage privé, professionnel ou commercial explosent dans la presque totalité des localités de grande ou moyenne importance et dans les zones d'échanges intensifs. Les télécentres se sont multipliés partout le long des axes de circulation, dans les villes mais aussi dans les petits bourgs ruraux. Il existe pour la région de Kaolack par exemple : -136 TC pour 145 lignes à Kaolack et 419 TC pour 430 lignes pour l'ensemble de la région ainsi que 14 points phones. 23 supplémentaires sont prévus en particulier dans les zones isolées des îles du Sine Saloum. A Velingara petite ville de quelque 10000 habitants à l'extrême périphérie sud, les telecentres se succèdent le long des deux rues principales, on en comptait 25 en avril 1998.

Après une première phase de développement totalement libre des télécentres qui a permis de combler la pénurie et de répondre à la demande, on se trouve aujourd'hui même dans les villes périphériques comme Tambacounda, face à un réel excès de leur nombre qui induit une baisse des tarifs de l'unité, profitable à l'utilisateur, mais aussi une diminution des revenus des premiers installés et même quelques fermetures. La naissance des associations de propriétaires correspond au besoin légitime de se défendre et d'édicter des règles pour lutter contre une concurrence sauvage.